

Furey rêve d'une comédie musicale sur film

■ Depuis avril 1979, époque à laquelle Carole Laure et Lewis Furey avaient donné leur show à Paris, remportant un succès éclatant, ils ne sont plus montés sur scène: Carole consacre toutes ses énergies au cinéma; quant à Furey, il s'est remis à écrire de la musique, sur commande, pour gagner de l'argent, mais aussi pour lui-même: depuis 18 mois, il a fait 16 chansons, pour la comédie musicale qu'il rêve de réaliser sur film, et dont le tournage pourrait avoir lieu l'été prochain à Montréal et dans les environs.

page B 8

Photo Robert Nadeau, LA PRESSE



Hausse de 9% du prix du boeuf

■ Par suite de la baisse de production des bovins aux États-Unis, qui a entraîné une augmentation des exportations canadiennes, le prix du boeuf a subi une nouvelle hausse dans les supermarchés du Canada, après une accalmie d'un mois. C'est ainsi qu'à Montréal les coupes de boeufs ont subi une hausse moyenne de 20 cents la livre.

page B 7

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

la presse

MONTRÉAL, JEUDI 4 SEPTEMBRE 1980, 96^e ANNÉE, no 208, 50 PAGES, 4 CAHIERS



25 CENTS ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI 11.75

Un nouvel indice sur l'imminence d'un scrutin

■ Tout porte à croire que le premier ministre Lévesque songe à décréter des élections dans les plus brefs délais: plusieurs hauts fonctionnaires ont en effet été contraints de consacrer une bonne partie du week-end de la Fête du travail à la rédaction d'un rapport détaillé sur les principales réalisations du gouvernement.

page A 2



LE SCÉNARIO DE TRUDEAU

COUP DE FORCE, DÉCLARE MORIN

■ L'intention du premier ministre Trudeau de rapatrier unilatéralement la constitution tout en y incluant une charte des droits et une formule d'amendement constitue, pour le ministre des Affaires intergouvernementales Claude Morin, un coup de force sans précédent du gouvernement fédéral dans l'histoire du Canada. Ce coup de force contre les provinces et en particulier le Québec était prévisible dès le début, affirme M. Morin, puisque dans son projet de déclaration de principes, M. Trudeau niait l'existence du peuple québécois. Toutefois, a-t-il ajouté, le Québec parti-

cipera tout de même à la conférence des premiers ministres, «ne serait-ce que pour dire à M. Trudeau ce qu'il pense de lui». De son côté, le Conseil de la langue française est d'avis que le projet de charte des droits et libertés constitue un danger réel pour le français au Québec. Mais pour M. Trudeau, le dossier litigieux du partage des pouvoirs pourra toujours trouver une solution durant la décennie, lorsque les priorités constitutionnelles concernant l'ensemble des Canadiens auront été réglées.

page A 4



CAMBODGE Avec les maquisards khmers

■ Notre envoyé spécial au Cambodge, Jooneed KHAN, a vu les manoeuvres de la guérilla, interrogé des blessés et assisté à un spectacle folklorique dans le maquis. Son reportage en page A 8.



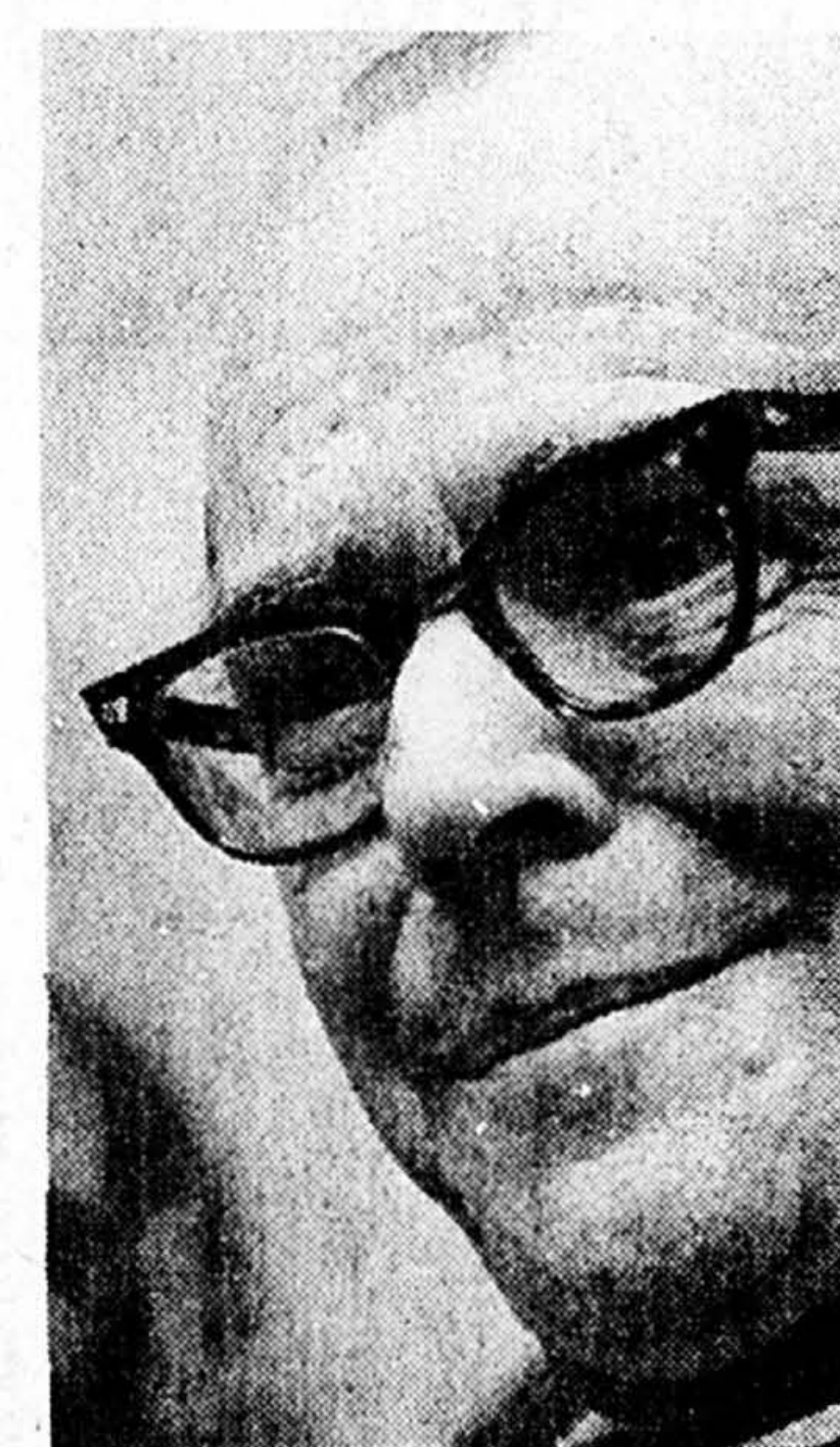
BEGARDEZ-MOI DANS LES YEUX ET DITES-MOI QUE VOUS Z'EN N'AVEZ PAS MARRE DU RAPATRIEMENT D'LA CONSTITUTION ... UNILATÉRAL OU PAS... ? HEIN ?



LE TESTAMENT DE GÉRARD PICARD Un droit de grève avec code d'éthique

■ Le Conseil des services essentiels a soumis au juge en chef du tribunal du travail Jean-Paul Geoffroy un rapport qui constitue en quelque sorte le testament spirituel du grand syndicaliste Gérard Picard, décédé cet été. On y recommande la création d'un protocole-cadre qui civiliserait pour ainsi dire le droit de grève en assurant le maintien des services essentiels dans les hôpitaux en cas de conflit. De plus, un service de «dispatching» verrait à répartir lui-même les urgences, selon les places disponibles dans la région.

page A 10



SOMMAIRE

- Annonces classées: C 9 à C 11 D 6 à D 10
- Arts et spectacles
 - Informations: B 8 à B 10
 - Horaires: B 11
- Bandes dessinées: C 8
- Décès, naissances, etc.: D 11
- Économie: B 1 à B 5
- Êtes-vous observateur?: C 10
- FEUILLETON
 - L'Alternative du diable: D 6
- Horoscope: C 8
- Le monde: A 12
- Météo: A 2
- Mot mystère: C 8
- Mots croisés: C 8
- Pleins Feux: A 8
- Quoi faire aujourd'hui: B 11
- Radio et télévision: B 11
- Sports: C 1 à C 7
- Tribune libre: A 7
- Vivre aujourd'hui: D 1 à D 5
- La loi et vous: D 5

ÉDITO
BREJNEV ET LA SITUATION INTERNATIONALE
PAR JEAN PELLERIN
page A 6

POLOGNE Victoire totale des mineurs

téléphoto UPI

page A 12

À VOTRE SERVICE: UN GRAND NOM QUI INSPIRE CONFIANCE AUX ACHETEURS

AVENDRE
Trust Royal
L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

Trust Royal
Services immobiliers

NOTES POLITIQUES

Bilan des réalisations du gouvernement

Un nouvel indice permet de croire que le premier ministre Lévesque s'apprête à déclencher des élections dans les plus brefs délais: à la demande expresse de ce dernier, en effet, plusieurs hauts-fonctionnaires ont été forcés de consacrer une bonne partie de leur week-end de la Fête du Travail à préparer un rapport détaillé sur les principales réalisations du gouvernement péquiste depuis son arrivée au pouvoir.

Au ministère de l'Énergie et des Ressources, un mémo interne daté de vendredi dernier et signé par le secrétaire exécutif Raynald Desrosiers indique bien l'urgence de la démarche en réclamant pour le mardi matin suivant, au lendemain du long congé, «un bilan des réalisations concrètes du gouvernement dans chacun des ministères depuis 1976».

L'auteur prend soin de préciser que cette compilation urgente découle d'une «demande du Premier ministre au ministre Bérubé».

L'utilisation qui sera éventuellement faite de ce travail réclame aux fonctionnaires apparaît clairement dans le mémo adressé aux directeurs généraux du ministère. M. Desrosiers croit en effet utile de souligner qu'il devra s'agir d'une «liste indiquant les politiques mises en place ou accélérées depuis ce temps et peut-être aussi une liste montrant les choses visibles telles que subventions, nombre de lots de villégiature mis à la disposition du public, etc.».

Cette dernière démarche, nul-

lement destinée à être connue du public, s'ajoute à plusieurs autres motifs qui incitent à croire à l'imminence d'un scrutin. Ainsi, cette semaine, la démission des ministres Joron et Couture et la demande que leur a faite le premier ministre de demeurer en fonction encore quelque temps ont étoffé la rumeur déjà croissante à ce sujet.

On chuchote également à Québec qu'on serait à la toute veille d'assister à un léger remaniement ministériel qui verrait à donner un peu plus de poids politique à des députés de certaines régions.

Compte tenu de la législation actuelle et de la période du recensement en cours, la date la plus rapprochée pour la tenue d'une élection générale serait le 14 octobre. Tout indique que M. Lévesque, qui a déjà reçu une recommandation favorable de son conseil des ministres en vue d'une élection à l'automne, n'attend plus que l'issue des pourparlers constitutionnels d'Ottawa, la semaine prochaine, pour prendre finalement une décision définitive en ce sens.

En attendant, les membres de son cabinet, l'organisation du parti et, comme on le voit, même des fonctionnaires payés par l'État sont mis à contribution pour que tout soit prêt en vue d'une consultation populaire qui devrait, estiment plusieurs observateurs, avoir lieu le 10 ou le 17 novembre. Question de laisser le temps au PQ de réunir son Conseil national élargi, les 4 et 5 octobre, afin d'adopter son programme électoral.

Ryan ne croit pas Trudeau

Au cours d'un entretien avec LA PRESSE, hier, à ses bureaux

de la rue Gilford, le chef libéral du Québec, Claude Ryan, a déclaré qu'il refusait de croire «au sérieux» des propos du premier ministre du Canada de rapatrier unilatéralement la Constitution canadienne advenant un échec des pourparlers constitutionnels à la suite de la réunion qui se déroulera à Ottawa du 8 au 12 septembre.

M. Ryan commentait ainsi «les bouts de phrases» de M. Trudeau qui avait dévoilé, la veille, à l'issue d'une séance spéciale de son cabinet restreint, au Lac Louise, en Alberta, son intention de rapatrier la constitution avant la fin de l'année (c'est-à-dire d'ici trois mois) en y incluant une charte des droits de la personne et une formule d'amendement.

M. Ryan a affirmé, que si jamais M. Trudeau mettait cette menace à exécution, campagne électorale ou pas, il travaillera «de toutes ses forces» pour que cela ne se produise pas.

Le prochain menu

M. Pierre Trudeau avait même ajouté qu'il était prêt à remettre à plus tard ses négociations avec les provinces sur les principales questions litigieuses, comme un nouveau partage des pouvoirs. Et afin d'accélérer ses démarches, le premier ministre avait souligné la possibilité de convoquer d'urgence le Parlement.

A ce sujet, M. Ryan a dit préférer attendre de voir «le prochain menu du gouvernement fédéral» et établir la stratégie de son parti selon «la forme et le contenu» de cette présentation.

De toute manière, M. Ryan a affirmé que cette question ne pourrait pas devenir l'enjeu principal de la prochaine élection générale au Québec, même si elle était déclenchée à l'automne, comme tout le monde le prévoit.



Pierre Gravel Jacques Bouchard

Ainsi le leader provincial a l'intention de réagir coup par coup aux situations qui pourront se produire et il ne croit pas (du moins il l'affirme) que les fédéraux préféreraient poursuivre les négociations ou les affrontements constitutionnels avec René Lévesque.

En cachant difficilement les malentendus qui existent entre les frères libéraux d'Ottawa et de Québec, M. Ryan s'est dit confiant que tout le monde pourra faire l'unité au moment d'affronter les troupes péquistes sur le terrain. Et comme preuve de cette entente prévue, il souligne qu'avant le référendum du 20 mai, une entente n'était intervenue entre les deux groupes qu'en avril seulement, après des tiraillements de toutes sortes.

A cet égard il refuse de voir «une machination» de la part des fédéraux de présenter le frère de Marc Lalonde, Marcel Lalonde, à la réunion d'investiture du 14 septembre dans le comté de Vaudreuil-Soulange, contre Me Daniel Johnson, fils de l'ancien premier ministre.

Ce dernier, reconnu comme un ancien unioniste de la belle époque et qui avait combattu l'ancien ministre de l'Éducation Paul-Gérin Lajoie, a d'ailleurs donné une conférence de presse, hier, pour annoncer officiellement sa candidature.

Les organisateurs et les stratèges qui entourent M. Ryan sont cependant confiants que Daniel Johnson Jr remportera la victoire, puisqu'il travaille auprès des électeurs et des militants du comté depuis beaucoup plus longtemps que Marcel Lalonde.

SOINS DE SANTÉ Le rapport Hall cite le Québec en exemple

OTTAWA — De tout le Canada, c'est au Québec que les soins de santé sont les plus accessibles à l'ensemble des citoyens, contrairement à plusieurs autres provinces où il existe deux classes de malades, les riches et les pauvres.

MARIO FONTAINE

de notre bureau d'Ottawa

C'est ce que soutient le juge Emmett Hall, qui déposait hier un rapport sur l'état des services de santé au Canada à la demande du gouvernement fédéral. Au terme d'une année d'enquête, le commissaire n'a en effet pratiquement que des bons mots pour le Québec, alors qu'il fustige la plupart des autres administrations provinciales.

Le juge s'élève en particulier contre les honoraires additionnels chargés par les médecins dans des provinces comme l'Ontario et l'Alberta, situation que la législation québécoise empêche: «La pratique du système des honoraires additionnels est injuste, affirme M. Hall. Non seulement elle interdit l'accessibilité des pauvres aux soins, mais elle impose un lourd fardeau aux malades qui, en plus de payer les primes, devraient déjà la plus grande partie du coût du système grâce à leurs impôts.»

Même son de cloche au bureau du ministre fédéral de la Santé, Monique Bégin, où on qualifie le modèle québécois de «presque idéal» pour le reste du Canada. Les médecins ne peuvent charger un supplément à leurs malades en plus de prendre l'empreinte de leur carte d'assuran-

ce-maladie au Québec, ce qui n'est pas le cas ailleurs.

Le rapport Hall ne suggère qu'un seul correctif au système québécois, le même qu'il réclame de l'Alberta, de l'Ontario, du Manitoba et de Terre-Neuve: que les hôpitaux cessent de facturer certains services à leurs patients. Au Québec, les malades chroniques doivent déboursier \$9 par jour les lits de soins prolongés.

Argent bien dépensé

En même temps qu'il veut bannir la pratique des honoraires supplémentaires, le juge Hall recommande l'arbitrage obligatoire, afin de ne pas transformer les médecins en otages des provinces. Il se montre d'ailleurs très «compréhensif» à l'égard de la profession médicale, même en ce qui a trait à la question salariale.

Un médecin qui gagne \$80,000 par an ne reçoit en fait que \$48,000 après impôt, fait remarquer le juge Hall à l'attention du public. Malgré ses défauts, celui-ci estime que le système canadien est l'un des meilleurs qui soit en matière de santé.

Il est ainsi faux, dit-il, de prétendre que les provinces dilapident les fonds qu'Ottawa leur verse à ce chapitre, comme l'a déjà fait le gouvernement fédéral. Ces fonds servent bel et bien à financer les programmes de santé des provinces, et non pas à payer les routes, à construire des écoles, etc.

Selon une entente signée en 1977 et ne prenant fin que dans deux ans, les provinces reçoivent en effet un certain remboursement d'Ottawa. Le Québec tirera par exemple près de la moitié des sommes consacrées à l'assurance-hospitalisation et aux soins médicaux du fédéral cette année.

La commission Hall recommande en revanche que les frais hospitaliers et médicaux occasionnés par des blessures à des sportifs ne relèvent plus des régimes généraux d'assurance-santé, mais plutôt de la Commission des accidents de travail.

Ainsi, dit le juge Hall, les accidents à des joueurs seraient à la charge des propriétaires d'équipes, ce qui introduirait un plus grand souci de sécurité et rendrait des sports comme le hockey et le football moins violents à long terme.

Généralement bien reçu par les partis d'opposition hier, le rapport sera maintenant étudié par les ministres fédéral et provinciaux de la Santé, lors de leur rencontre des 15 et 16 septembre à Ottawa. Une réunion exploratoire, devait précéder hier Mme Bégin, mais non moins importante puisqu'elle concerne un secteur où les déboursés se chiffrent à \$20 milliards par année.

A L'ÉCOUTE D'OTTAWA

La quadrature du cercle

Après Joe Clark qui obtenait tout le succès que l'on sait en proposant la mise sur pied d'une constituante pour effectuer le renouvellement de la constitution canadienne, ce sera samedi au tour d'Ed Broadbent à plonger dans ces eaux troubles. En effet, le chef néo-démocrate dévoilera dimanche la position de son parti en matière de partage des pouvoirs entre Ottawa et les provinces.

La conférence de presse de M. Broadbent suivra la réunion de deux jours du Conseil fédéral du parti dans la capitale canadienne. Il sera captivant de voir comment le comité sur la constitution parviendra à réconcilier les vues d'au moins un de ses membres, Michel Lègère, ex-candidat qui recommandait de voter oui au référendum, et celles des néo-démocrates plus orthodoxes.

Selon certains néo-démocrates le très centralisateur parti de M. Broadbent serait prêt à accorder la priorité aux provinces sur le contrôle des richesses naturelles et s'opposerait au rapatriement unilatéral de la constitution souhaité par M. Trudeau.

La famille libérale

Ces jours derniers le député de Lévis aux Communes Reynald Guay annonçait subitement qu'il abandonnait son siège après avoir conquis une dernière victoire pour son parti. Reconnaisant, le gouvernement libéral le nommera sous peu à un poste bien douillet dans la fonction publique. Après 18 ans de loyaux

services rien d'étonnant disent ses collègues, Reynald en avait assez.

Ce qui surprend un peu toutefois c'est que le candidat le plus probable à sa succession est nul autre que le président du parti à Lévis et associé de M. Guay dans une étude d'avocats de cette belle ville, Gaston Gourde. Il paraît que M. Gourde a d'excellentes chances d'emporter la mise en candidature... qui l'eut cru?

L'ambassade de la Saskatchewan

A l'instar de l'Alberta et du Québec le gouvernement de la Saskatchewan ouvrira d'ici quelques semaines un bureau, genre délégation des Affaires intergouvernementales, à Ottawa. Pour prendre la direction de cet œil de l'Ouest sur les fédéraux, le premier ministre de la Saskatchewan a choisi son ancien chef de cabinet Dick Proctor qui était depuis 16 mois au service du chef du NPD au Parlement fédéral.

Autres partielles

Avec une mince majorité aux Communes le gouvernement libéral ne prend pas de risques et faits des efforts inouïs pour ajouter à son tableau de chasse le siège laissé libre par le départ du conservateur Lincoln Alexander dans Hamilton-Ouest. Selon les chroniqueurs de la région, il faudra plus que la visite de Joe Clark vendredi pour que le PC retienne sa place. Pire encore disent-ils, le NPD risque de se hisser au deuxième rang. En février dernier le député sortant avait obtenu 15,506 voix, son rival libéral 14,986 et le NPD 9,323.

Après Hamilton ce sera ensuite le moment de combler la circonscription de Judd Buchanan à London.

L'oeuvre d'une vie

Au rythme où progressent les travaux de construction du Complexe Guy Favreau, il faudra encore une décennie avant que le premier fonctionnaire fédéral vienne s'y installer.

Promis depuis le début des années 70 cet ensemble de tours à bureaux du gouvernement fédéral avance à pas de tortue depuis. Le projet initial devait permettre d'y regrouper environ 20,000 employés de l'État, sa version actuelle n'en abritera que 4,000 dit-on aux Travaux publics.

L'immense projet qui a perdu ses quatre tours d'habitations coûtera tout de même quelque \$100 millions soutient un porte-parole du ministère. A moins que les coûts ne subissent les effets de l'inflation pendant trop longtemps.

La dernière promesse de construction remonte à la campagne électorale de février dernier. Les travaux devaient reprendre aussitôt que le gouvernement libéral le pouvait, soit en mai ou juin. C'est fait, le ministère des Travaux publics a accordé un premier contrat de \$100,000 à la mi-juin, un autre de \$300,000 en août et s'apprête à en octroyer un troisième d'ici la fin de l'automne. Ce dernier se situe dans les \$3 millions. Comme le projet total dépassera le cap du \$100 millions on peut prévoir une décennie avant que le célèbre trou ne disparaisse du paysage montréalais.

GILLES PAQUIN

Nikon

...votre compagnon idéal pour la chasse, pêche, baseball, football.

NIKON EM
Un 35 mm compact et léger. Un appareil facile à manier, complètement automatique.

Visez et appuyez

Nikon EM
\$239⁹⁹

Livre avec lentille 50 mm F1.8 et pare-soleil en caoutchouc.

NIKON FE
Le Nikon FE est l'appareil reflex 35 mm professionnel qui fonctionne à merveille comme appareil automatique ou semi-automatique. L'appareil vous est livré en boîtier chromé avec lentille 50 mm F1.8. Pare-soleil en caoutchouc et filtre U.V.

Nikon FE
\$399⁹⁹

COUPON \$1

OFFRE SPÉCIALE — RABAIS DE \$1

sur développement et impression de vos photos couleurs.

Formats 110-126-35 mm

Un coupon par rouleau

Coupon valide jusqu'au 30 sept. 1980

L. L. Lozeau 6229 St-Hubert 274-6577

LOZEAU LTÉE

SUR LA PLAZA 6229, rue Saint-Hubert
Tél.: 274-6577

Métro Beaubien
À votre service depuis 53 ans.

LA MÉTÉO à Montréal

AUJOURD'HUI DEMAIN

Maximum: Quelques averses

Ensoleillé avec passages nuageux

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	—	23	Quelques averses	Ciel variable
Outaouais	—	26	Ensol. pass. nuageux	Quelques averses
Laurentides	—	24	Ensol. pass. nuageux	Quelques averses
Cantons de l'Est	—	23	Ensol. pass. nuageux	Quelques averses
Mauricie	—	23	Ensol. pass. nuageux	Quelques averses
Québec	—	23	Ensol. pass. nuageux	Quelques averses
Lac-Saint-Jean	—	22	Ensol. pass. nuageux	Quelques averses
Rimouski	—	19	Ensol. pass. nuageux	Quelques averses
Gaspésie	—	19	Ensol. pass. nuageux	Quelques averses
Bas-Caraïbe	—	19	Ensol. pass. nuageux	Quelques averses
Sept-Îles	—	19	Ensol. pass. nuageux	Quelques averses

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé	Victoria	11	24
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	5	21

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	21	28	Miami	23	29
Buffalo	11	25	New York	21	30
Chicago	1	29	Nlle-Orléans	25	34

vers les capitales

Amsterdam	—	20	Hong Kong	—	28	Oslo	—	19
Athènes	—	25	Le Caire	—	—	Paris	—	25
Berlin	—	19	Lisbonne	—	—	Rome	—	25
Bruxelles	—	23	Londres	—	23	Séoul	—	23
Buenos Aires	—	—	Madrid	—	29	Stockholm	—	18
Copenhague	—	20	Moscou	—	14	Tokyo	—	25
Genève	—	23	Mexico	13	22	Vienne	—	19

vers les plages

Acapulco	25	33	Bermudes	24	29	San Juan	26	32
Barbade	25	—	Nassau	23	32	Trinidad	23	31

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7 rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Restler. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 — Port de retour garanti»

TARIFS D'ABONNEMENTS	
LIVRAISON À DOMICILE: Lundi au samedi	\$1.75
Lundi au vendredi	\$1.25
Samedi seulement	0.75

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE	
Nombre de semaines	
par courrier: Canada	13 26 52
Lundi au samedi	\$37.00 \$74.00 \$148.00
Lundi au vendredi	\$24.00 \$48.00 \$96.00
Samedi seulement	\$13.00 \$26.00 \$52.00

ÉTATS-UNIS — PAYS ÉTRANGERS	
Nombre de semaines	
par courrier:	13 26 52
Lundi au samedi	\$55.25 \$110.50 \$221.00
Lundi au vendredi	\$34.45 \$68.90 \$137.80
Samedi seulement	\$20.80 \$41.60 \$83.20

INFORMATION GÉNÉRALE	
REDACTION	285-7272
PROMOTION	285-7070
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383

ANNONCES CLASSÉES	
Commandes	285-7111
du lundi au vendredi 9h à 17h	
Pour changer	285-7205
du lundi au vendredi 9h à 16h30	

GRANDES ANNONCES	
Détails	285-7202
National, Télé-Press	285-7306
Vacances, voyages	285-7265
Carrières et professions, nominations	285-7320

COMPTABILITÉ	
Grandes annonces	285-6892
Annonces classées	285-6901

Pour tous genres d'abonnements, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h (samedi: 9h à 16h) 285-6911



Pratt & Whitney veut avoir le pied marin!

■ Déjà implantée solidement dans l'industrie aéronautique canadienne, la société Pratt & Whitney, de Longueuil, entend se lancer à pieds joints, par le biais de sa filiale Scan Marine Inc., dans la bataille pour l'obtention du contrat de \$3,5 milliards pour les six frégates de l'Armée canadienne.

Et tout comme dans le cas des chasseurs canadiens, le marché risque fort de déboucher sur une bataille de titans, que les politiciens arbitreront sans doute encore une fois avec leur gaucherie habituelle.

D'ailleurs, c'est déjà parti! En insistant, dans son discours du Trône du 13 juin dernier, sur la «canadianité» des entreprises intéressées, le gouvernement Trudeau a sensiblement modifié les règles du jeu. Et dans cette histoire, il ne peut blâmer le gouvernement transitoire de Joe Clark, puisque c'est lui-même qui avait instauré ces règles du jeu lors de l'appel d'offres deux ans plus tôt.

Les proposeurs sont au nombre de trois sur les rangs:

- les chantiers maritimes de Saint-Jean avec la société américaine Sperry;
- Vickers Canada, avec la société américaine Litton;
- Scan Marine Inc. et ses principaux partenaires canadiens: Pratt & Whitney pour la propulsion et Davie Shipbuilding ou Marine Industrie pour la construction.

C'est parmi ces trois concurrents que le gouvernement canadien doit choisir les deux entreprises (un contrat initial de \$25 à \$30 millions chacune) pour la définition de ce que seront les frégates canadiennes. Et il faut faire vite: le projet accuse un retard de 18 mois à cause des deux élections fédérales et du référendum québécois.

Malgré la solidité financière, la compétence technique et l'expertise de Scan Marine, son président, Richard Guthrie, est inquiet.

Guthrie pensait bien qu'avec la formation de la société Scan Marine, Pratt & Whitney et ses partenaires, canadiens ou étrangers, répondaient aux vœux exprimés par le gouvernement canadien. Hélas, des rumeurs de coulisse qui émanent d'Ottawa l'amenent à penser que la chose ne sera pas si simple.

Pour l'instant, Scan Marine n'est pas une entreprise canadienne. Toutes ses actions sont détenues par la multinationale United Technologies par le biais de sa filiale montréalaise Pratt & Whitney. Scan Marine voudrait bien solliciter la participation financière des Canadiens, mais que pourrait-elle leur offrir en échange? Dans cinq ans, sinon moins, et dans l'éventualité où le consortium obtiendrait le con-

trat, Scan Marine pourrait offrir un centre d'excellence doté d'une expertise certaine (et exportable, au profit de l'ensemble des Canadiens) dans la construction de navires de guerre, expertise acquise grâce à ses partenaires actuels et futurs.

Or, Guthrie est prêt à admettre cette situation, préférant faire preuve de «fair play» avec les négociateurs gouvernementaux. Car, ce qui le choque et l'inquiète en même temps, c'est de constater que les propositions Sperry - Saint-Jean et Litton - Vickers sont subtilement devenues des soumissions «canadiennes» Saint-Jean - Sperry et Vickers - Litton. (Naïf que je suis, je croyais les chantiers maritimes du pays pauvres comme Job!).

Cette subtilité risque de créer l'effet désiré chez nos brillants fonctionnaires fédéraux (on a vu avec quels succès ils ont réussi à justifier ultérieurement la préférence des militaires pour le F-18) désireux de respecter l'esprit du discours du Trône de juin, et conduire Scan Marine à sa perte. Ce que Guthrie veut éviter en attirant l'attention des fonctionnaires et du public sur la subtilité de ses concurrents.

A mon avis, c'est au contenu canadien des frégates ainsi qu'aux retombées économiques et techniques (pour le Québec et le Canada) qu'il faut s'attarder.

Qu'offre Scan Marine? Un contenu canadien d'au moins 50 pour cent, des retombées économiques équivalentes à la valeur totale du contrat (et en grande partie au Québec), la création au Québec d'un centre d'excellence canadien spécialisé dans la conception et la fabrication des navires (Guthrie prévoit un marché de \$10 milliards sur une période de 20 ans), la création de 500 emplois au Québec, et l'implication d'un chantier maritime (Davie ou Marine Industrie) qui a été impliqué dans la construction des destroyers DDH-280 de type Iroquois. Vickers, rappelle Guthrie, n'a pas construit un seul navire depuis plus d'une décennie, tandis qu'aucun navire de guerre n'est jamais sorti des chantiers de Saint-Jean.

Ce sont des atouts indiscutables, tellement stimulants au fait que Guthrie avance une prédiction: si son consortium est l'un des deux choisis par le gouvernement canadien en phase de développement, il se dit convaincu d'arracher le marché en 1983 parce que la proposition technique et économique de Scan Marine sera d'emblée supérieure.

Entre «un tiens» canadien de nom surtout et un «deux tu l'auras» américain pour quelques années, je choisirais d'emblée ce dernier, quitte à faire mentir le proverbe.

Une autre affaire à suivre, sans l'ombre d'un doute!

VOL RATÉ DE \$100,000 DE CIGARETTES

Fusillade et chasse à l'homme pour libérer deux otages

■ Ligotés et couchés au fond d'un camion, Fernand Turcotte, 51 ans, et Joseph Barca, 59 ans, deux employés de la compagnie Agona Transport Ltée, ont eu des frissons hier matin, alors qu'ils ont été pris en otages par trois individus armés.

MARTHA GAGNON

Les deux employés, qui se préparaient comme tous les matins à faire la livraison de cigarettes et de tabac pour Benson & Hedges, ont été forcés de quitter l'entrepôt de Ville Saint-Laurent. L'un des hommes armés s'est alors enfui avec le camion de livraison de la compagnie qui contenait de la marchandise dont la valeur était estimée à plus de \$100,000. Les deux autres cagoullards ont à leur tour entraîné les otages dans une camionnette Ford. Ils les ont attachés à l'aide d'un ruban de fibre de verre.

Les policiers de la CUM ont rapidement intercepté le camion de livraison sur la voie de service du boulevard Métropolitain, près de Rockland, alors qu'une deuxième chasse à l'homme s'engageait: contre les deux autres bandits.

Sur le boulevard Lacordaire, près de la rue des Galets, des coups de feu ont été échangés entre les ravisseurs et les policiers.

Selon les informations obtenues, les policiers de la CUM

ignoraient à ce moment-là que deux personnes étaient détenues en otages à l'intérieur de la camionnette. La fusillade aurait commencé lorsque l'un des bandits eut braqué un fusil de calibre 12 tronçonné en direction de l'auto-patrouille. La chasse à l'homme a provoqué un accident impliquant six véhicules. C'est d'ailleurs au moment où la camionnette est entrée en collision avec l'un de ces véhicules que les policiers ont pu arrêter les deux cagoullards.

Plusieurs résidents du boulevard Lacordaire ont été témoins de la fusillade.

Les trois suspects qui ont été arrêtés et contre lesquels des accusations de vol, séquestration et enlèvement seront portées, sont bien connus des policiers. Il s'agit de Marcel Grenier, 21 ans, Donat Beaupré et Denis St-Germain, tous deux âgés de 19 ans.

Les otages, MM. Turcotte et Barca, deux employés qui ont 15 ans de service à la compagnie Agona, n'ont subi que quelques égratignures. Ils ont tout de même été conduits à l'hôpital Santa-Cabrini. L'un d'eux, d'après un représentant de la compagnie, aurait déjà été attaqué par des bandits il y a quelques années. Qui aurait cru que conduire un camion contenant des paquets de cigarettes pouvait représenter un danger...

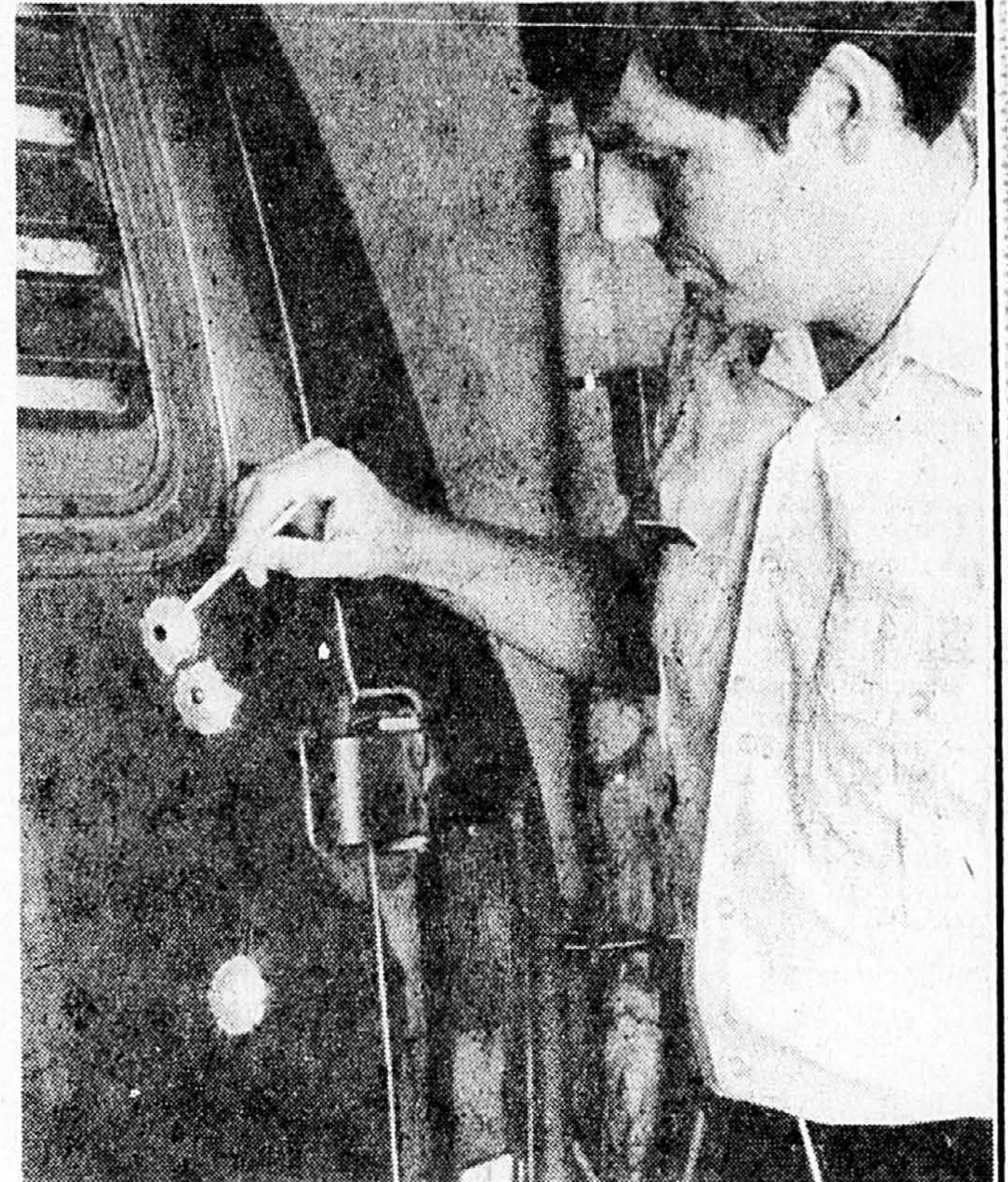


Photo René Picard
M. Réal Cantin, du service des relations publiques de la police de la CUM, montrant les trous de balles sur la camionnette des bandits.



Trainée de béton sur Décarie

La circulation sur l'autoroute Décarie a été détournée pendant deux heures hier, à la hauteur de la rue Van Horne, après qu'un camion de béton de la compagnie Démix se fut renversé sur la chaussée. Une bonne partie de son chargement s'est déversé sur la voie, rendant toute circulation impossible. L'accident, dont la cause exacte n'a pas été précisée, n'a fait aucun blessé.

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Le jeune Denis Proteau se remet avec peine du choc de la prise d'otages

■ «Si la prise d'otages avait duré plus longtemps, je me serais élané vers le périmètre interdit afin de me faire tuer par les gardiens tant j'étais rendu au bout de mon rouleau.»

C'est ce qu'a déclaré hier soir, dans une entrevue exclusive accordée à LA PRESSE, Denis Proteau, âgé de 16 ans, le jeune éboueur qui en compagnie de 11

RAYMOND GERVAIS

autres otages ont été détenus par neuf mutins la semaine dernière, à la suite d'une tentative d'évasion au pénitencier à sécurité maximum de Laval.

Le jeune homme qui a été passablement ébranlé par sa mésaventure, a néanmoins consenti à raconter à LA PRESSE les détails de sa détention.

«Nous étions en train de faire la cueillette des ordures du pénitencier, près de la cuisine, quand des hommes se sont approchés de nous et nous ont dit que c'était une prise d'otages.»

Selon le jeune homme, un des mutins l'a tenu en respect, avec un revolver tandis qu'un autre mettait en joue le conducteur du camion à ordures l'obligeant à enfoncer une clôture. C'est à ce moment que la fusillade a éclaté et qu'un des détenus, John Connerney, 44 ans, a été abattu par les gardiens.

«Ensuite les événements se sont précipités; ils nous ont ligoté les mains et nous ont attaché une corde à la ceinture de nos pantalons pour nous tenir près d'eux afin de se protéger du tir des policiers sur les murailles.»

Toujours selon le jeune Proteau, les mutins se sont bien comportés envers les otages et

personne n'a été frappé ni blessé. «Au début, on a bien été poussé un peu, mais ça s'est vite calmé.»

«Seul M. Marcel Bougie, un employé du pénitencier, a dû subir les injures des mutins qui ne cachaient pas leur haine envers lui: ils lui en voulaient probablement pour quelque chose.»

De la drogue

Denis Proteau a déclaré que les mutins avaient une poudre blanche et une autre rose qu'il croit être une drogue quelconque puisqu'ils s'en mettaient régulièrement sur la langue. «Ils avaient aussi une palette de haschich qu'ils ont fumé; à un certain moment, voyant ma nervosité, ils m'en ont donné et ça m'a fait dormir. J'aurais aimé en avoir d'autre pour dormir encore et pour ne pas avoir connaissance de ce qui se passait, mais ils ne m'en ont pas donné.»

A la suite de sa mésaventure, le jeune homme a dû se placer sous les soins d'un médecin et

d'un psychiatre qui lui a prescrit des tranquillisants pour calmer ses nerfs.

Selon sa mère, Mme Carmen Proteau, Denis avait déjà eu des problèmes de santé étant tout jeune, s'étant fait opérer au cœur à l'âge de cinq ans. Il avait aussi déjà été traité pour sa grande nervosité; mais depuis les événements de la semaine dernière, le jeune Proteau n'est plus que l'ombre de lui-même et

s'éveille souvent la nuit en sueur, se demandant s'il est toujours captif.

«Il a vécu une expérience terrible et nous aussi; on voudrait tout oublier, mais certains journaux ne font rien pour nous aider en lançant des rumeurs qui ne sont que des mensonges.»

La prise d'otages est terminée, mais le jeune Proteau devra surmonter le choc subi, ce qui n'a rien de facile à son avis.

La SEBJ ramène 800 employés à la baie James

■ La Société d'énergie de la baie James (SEBJ), n'attendant même pas la fin de la grève de ses 1,400 concierges et cuisiniers officiellement à l'emploi des contracteurs J.-A. Hu-

PIERRE VENNAT

bert Ltée et Crawley & MacCracken Ltée, a décidé une opération de «remontée» vers ses chantiers.

En conséquence, a appris hier LA PRESSE, quelque 800 travailleurs de la construction viendront s'ajouter, d'ici la fin de la semaine prochaine, aux 3,000 que la SEBJ avait décidé de garder sur ses chantiers de LG-3 et Caniapiscau. Ces travailleurs oeuvreront sur tous les chantiers.

C'est, dit-on à la SEBJ, parce qu'on a reçu des pressions des entrepreneurs qui disaient qu'il était essentiel pour eux de terminer certains travaux à la date et aux coûts prévus que la SEBJ a demandé à ces derniers de leur soumettre «un plan de remontée», compte tenu de la grève des cuisiniers. Les entrepreneurs ont alors soumis un plan prévoyant qu'ils nourriront eux-mêmes leurs hommes en ne se servant pas des cuisines de la SEBJ.

«Comme rien dans la loi ne s'oppose à cela et que les ouvriers de la construction ne sont pas en grève, nous avons acquiescé», a déclaré à LA PRESSE un porte-parole de la SEBJ hier.

On sait que, de toute façon, deux enquêteurs du ministère du Travail ont, il y a quelque temps, établi qu'une cinquantaine de cadres et autres employés de la SEBJ avaient oeuvré dans la cuisine sur les chantiers, mais avaient déclaré que vu que ces gens n'avaient pas remplacé à proprement dit les grévistes mais agi sporadiquement et bénévolement pour que tout le monde puisse manger, il ne s'agissait pas de violations de la loi anti-scab comme telles.

QUEST LADA LADA INC.
4902, BOUL. ST-CHARLES
PIERREFONDS
sortie 50, route Transcanadienne
620-6400
Vous êtes les bienvenus.

CLINIQUE de magnéto-cassette les 4, 5, 6 septembre
en collaboration avec **Hitachi**

GRATUIT
• Cassette gratuite lors de votre visite (valeur de \$8.89)
• Vérification de votre magnétophone à cassettes

GRATUIT
• Démonstration de mode d'emploi d'un magnétophone à cassette
• Nettoyage de votre magnétophone à cassettes

D-850 MAGNÉTOPHONE À CASSETTES
à 3 têtes
ord. \$580
\$299
SPÉCIAL
12 seulement

audio centre
482-4420
5260 ouest, rue Sherbrooke (coin Décarie)

Autre Saisie de \$100,000 contre Space Research Corp.

Les poursuites judiciaires ont continué de s'accumuler hier contre la Space Research Corporation, dont les deux principaux officiers ont été récemment condamnés à la prison, aux États-Unis, pour envoi illégal d'armes à l'Afrique du Sud.

Cette fois, c'est la Beacon International Dispatch Limited, de la rue Saint-Jacques, qui a obtenu de la Cour supérieure une saisie-arrêt avant jugement de diverses marchandises, et ce pour une valeur de \$100,592.

Le projet de Charte des droits: un danger pour le français au Québec

■ QUEBEC — Parce qu'il inclut tantôt directement tantôt indirectement toute la question des droits linguistiques, le projet fédéral de Charte des droits et libertés pour une nouvelle Constitution canadienne «constitue un danger majeur pour la langue française au Québec».

PIERRE VINCENT
(de notre bureau de Québec)

Et, en conséquence, Ottawa devrait abandonner au Québec toute compétence législative en matière de langue, c'est-à-dire qu'il devrait renoncer à toutes dispositions pouvant avoir un effet direct ou indirect sur la langue française au Québec, lors de la rédaction des nouveaux textes de la réforme constitutionnelle.

Telle est l'opinion que vient de rendre publique le Conseil de la langue française, une opinion qui fut adoptée à l'unanimité (moins une voix d'abstention qu'a tenu à faire enregistrer M. Filippo Salvatore) lors de la réunion du Conseil du 4 juillet dernier. «Nous aurions manqué à notre mandat si nous n'étions pas intervenus à ce moment précis», a indiqué le président du Conseil, M. Michel Plourde, qui s'est par ailleurs étonné de cette sorte de «conspiration du silence qui entoure toute cette affaire depuis huit semaines».

Dans ce texte d'une vingtaine de pages, qu'il a rendu public hier à Québec, le Conseil de la langue française, un organisme consultatif du gouvernement chargé notamment de surveiller l'évolution de la situation linguistique au Québec et d'informer le public sur ces questions, parle de «circonstances d'une gravité particulière qui amènent à s'exprimer publiquement» et dénonce avec véhémence le projet de Charte canadienne des droits et libertés du gouvernement Trudeau.

Après avoir souligné que «la société québécoise a finalement

atteint, avec la loi 101, à une sagesse législative et à une paix sociale que la majorité des Québécois n'est pas prête à remettre en cause», le Conseil analyse en détails les répercussions que pourrait avoir l'adoption de ce document fédéral.

Pour le Conseil de la langue française, si les droits linguistiques devaient être inclus dans la Charte des droits de la nouvelle Constitution, ainsi que le réclame le premier ministre Trudeau, du reste, eh bien! «le gouvernement du Québec se verrait alors dans l'impossibilité de pouvoir continuer à faire du français la seule langue officielle des lois et, dans une certaine mesure, des tribunaux».

«Ce projet de Charte canadienne tel qu'il est formulé, expliquent-on aussi, rendrait sans doute ultra vires certaines dispositions de la Charte de la langue française, notamment au chapitre de la langue de l'enseignement, et il est très plausible qu'elle puisse permettre de contester la majeure partie des dispositions de cette Charte québécoise».

«En outre, soutient le Conseil, cette nouvelle Charte canadienne conférerait à l'anglais au Québec un statut qu'il ne possède pas actuellement, ni en vertu de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord ni en vertu des lois québécoises.»

Enfin, le Conseil estime que la seule façon d'éviter tout «gachis», qui pourrait compromettre la paix sociale durement acquise, consisterait à ne pas encaisser les droits linguistiques dans la nouvelle Constitution fédérale et à laisser au Québec la plénitude de ses pouvoirs en matière linguistique et culturelle. «Nous rejoignons par là la position même de la Commission Pépin-Robarts», signale le Conseil.

Le Conseil de la langue française, qui prend position publiquement pour la première fois de son existence, n'a par ailleurs pas écarté la possibilité de patronner éventuellement une campagne de publicité pour mieux expliciter son point de vue.

■ QUEBEC — Le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, estime que le scénario du premier ministre Trudeau qui désire rapatrier unilatéralement la constitution tout en y incluant une charte des droits et une formule d'amendement constitue un coup de force sans précédent du gouvernement fédéral dans l'histoire canadienne.

CLAUDE-V. MARSOLAIS
(de notre bureau)

Commentant hier la déclaration du premier ministre Trudeau, faite à l'issue d'une réunion spéciale de son cabinet au Lac Louise mardi, M. Morin soutient qu'il s'agit là d'une politique de confrontation du gouvernement fédéral.

«Dès le début, le coup de force du fédéral contre les provinces et en particulier le Québec était prévisible puisque dans son projet de déclaration de principes, M. Trudeau y niait l'existence du peuple québécois», de dire M. Claude Morin.

■ LAC LOUISE, Alberta — Quand les priorités constitutionnelles concernant l'ensemble des Canadiens auront été réglées, la question litigieuse du partage des pouvoirs entre Ottawa et les provinces pourra toujours se régler au cours de la prochaine décennie.

PAUL LONGPRÉ
envoyé spécial de LA PRESSE

A l'issue d'une séance spéciale de comité des priorités de son cabinet, au Lac Louise, dans les Rocheuses albertaines, le premier ministre Trudeau a expliqué hier que c'est dans cette perspective qu'il a voulu attaquer la présente ronde de négociations, établissant une nette distinction entre les sujets concernant le peuple (people's package) et le partage des compétences qui concerne les gouvernements.

Au nombre des priorités «pour le peuple», M. Trudeau a mentionné le rapatriement, l'inclusion dans la constitution d'une charte des Droits de l'homme comprenant les droits linguistiques et l'inclusion d'une formule d'amendement.

Le débat doit se transporter lundi dans la capitale fédérale au niveau des premiers ministres.

Lorsqu'il avait proposé aux provinces une telle distinction, au début de la présente ronde de négociations, M. Trudeau n'a

secteur Anjou-sud, boul. Charles et ouest de Desmarreaux.

ALFRED-LAURENCE,
avenue (1978)

En souvenir d'Alfred Laurence (1868-1950), pharmacien né à Montréal. Membre-fondateur et directeur de l'École de pharmacie affiliée à l'Université de Montréal, doyen de la Faculté en 1939, et membre du Comité canadien de la révision de la Pharmacopée britannique en 1927. Axe est-ouest, à l'est de la 19e ave et nord de Blaise-Pascal secteur R.D.P.

homme politique natif de Cap-Santé. Sénateur en 1878, il fut shérif de Montréal en 1890. Certaines parties de cette voie ont porté les noms de rue de Normandie, d'avenue Saint-Charles et de chemin Coronet.

VEZEAU, avenue (1974)

Voie sise dans le prolongement de l'avenue du même nom dans Anjou, et d'abord choisi par cette dernière municipalité sans motif spécifique. Axe ouest-est,

RAPATRIEMENT UNILATÉRAL

Morin parle d'un coup de force sans précédent

Par la suite, l'intention du fédéral n'a fait que se confirmer selon le ministre. Il rappelle notamment la déclaration du premier ministre Trudeau au congrès libéral de Winnipeg qui annonçait son intention d'aller de l'avant avec le rapatriement de la constitution.

Au mois d'août, il y a eu la publicité fédérale qui lui semble avoir été préparée quelques semaines auparavant et donc faire partie de la stratégie fédérale.

Enfin, le coulage du mémo confidentiel de Michael Pitfield et la confirmation de son contenu la semaine dernière par le

ministre fédéral Jean Chrétien sont venus consolider les impressions du ministre des Affaires intergouvernementales sur les intentions provocatrices du gouvernement fédéral.

Selon M. Morin, une telle attitude ne justifie pas une non-participation du gouvernement du Québec à la conférence de la semaine prochaine à Ottawa. «Le Québec ira quand même pour dire à Trudeau ce qu'on en pense et pour le dire aussi aux citoyens québécois.»

Le Québec veut aussi démontrer, en s'y rendant, sa bonne foi qu'il a manifesté tout l'été du-

rant les négociations aux divers paliers ministériels et qui a été reconnue non seulement par les autres provinces mais aussi par le ministre fédéral Jean Chrétien.

M. Morin a obtenu la réaction de quelques collègues provinciaux (qu'il n'a pas voulu nommer) et tous soutiennent que le fédéral a entrepris une opération «bulldozage» des provinces. Ils doivent d'ailleurs s'en parler plus longuement lors d'une réunion privée qui aura lieu dimanche après-midi à Ottawa et au cours de laquelle on tentera d'adopter une stratégie unifiée.

La question du partage des pouvoirs pourra se régler durant la décennie

Le premier ministre Trudeau a discuté durant deux jours avec les ministres membres du comité des priorités et de la planification du cabinet, à Lac Louise, en Alberta, de la stratégie à adopter en vue de la prochaine conférence fédérale provinciale des premiers ministres sur le renouvellement de la Constitution.

La réforme est bien plus vaste que les douze points actuellement à l'ordre du jour. L'important, la semaine prochaine, c'est d'en arriver à un accord le plus large possible.

M. Trudeau quittait ce matin le Lac Louise et se rendait à Regina



Le premier ministre Trudeau a discuté durant deux jours avec les ministres membres du comité des priorités et de la planification du cabinet, à Lac Louise, en Alberta, de la stratégie à adopter en vue de la prochaine conférence fédérale provinciale des premiers ministres sur le renouvellement de la Constitution.

na pour participer aux fêtes marquant le 75e anniversaire de l'entrée de la Saskatchewan dans la Confédération. Il entre ce soir par Jetstar dans la capitale pour présider demain une séance spéciale de son cabinet plénier.

Les rues de Montréal

ALEXIS-CARREL,
avenue (1972)

Cette voie rappelle la mémoire du chirurgien et physicien français Alexis Carrel (1873-1944), auteur d'importantes découvertes sur la greffe des tissus et leur survie en dehors du corps. Axe nord-sud près 41e ave., Rivière des Prairies.

THIBODEAU, rue (1978)

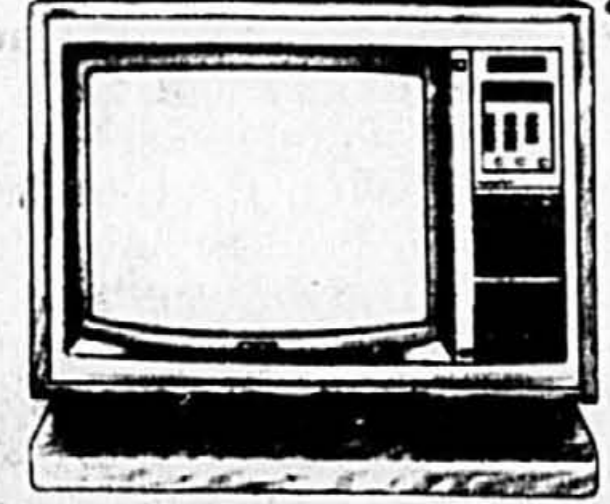
En hommage à Rosaire Thibodeau (1837-1909), négociant et

MAGIC TOUCH T.V.

GRANDE VENTE

SONY TRINITRON PLUS

SUPER PRIX TÉLÉCOULEUR



28" TÉLÉCOULEUR modèle KV-2848
• avec contrôle télécommandé à distance
• système couleur TRINITRON
• sélection de canaux à boutons poussoirs
• horloge digitale incorporée
• cabinet fini pacanier



20" TÉLÉCOULEUR modèle KV-1948
• avec contrôle télécommandé à distance
• système couleur TRINITRON
• sélection de canaux à boutons poussoirs
• système automatique d'économie d'énergie



17" TÉLÉCOULEUR modèle KV-1714
• qualité et fiabilité
• cabinet fini argenté
• sélecteur de canaux par boutons poussoirs
• système couleur TRINITRON

EN MAGASIN MAINTENANT

SYSTÈME DE SON SONY ET VIDÉO CASSETTES

récepteur Sony, modèle STR-VI de 2 x 15 watts RMS ord.

\$249.95

lecture-disque Sony, modèle PST-15 à entraînement direct et semi-automatique ord.

\$119.95

haut-parleurs Sony, modèle SS-270 à 2 voies ord.

\$179.95

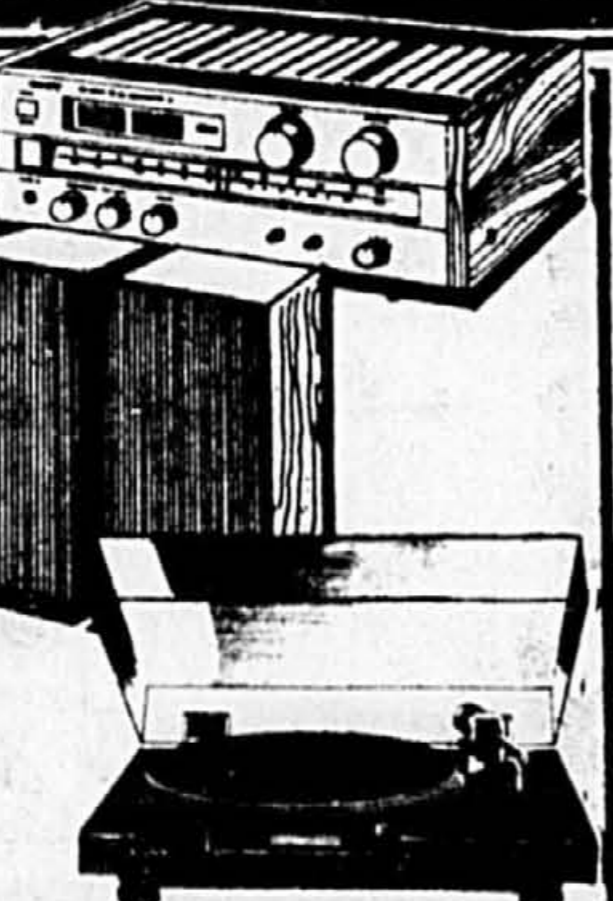
cartouche magnétique ord.

\$45

Prix ordinaire \$594.75

Vente Magic Touch

\$389



VIDÉO CASSETTES SONY

Betamax

modèle SL-5600

• 5 heures d'enregistrement sur une cassette Betamax
• contrôle à distance sur temps de pause/retour
• programmation à 3 jours d'avance
• sélection sur 14 boutons poussoirs, d'émissions favorites
• contrôle de pause, pour éliminer le matériel non voulu durant le temps d'enregistrement

MAGIC TOUCH... LE CHAMPION DES BAS PRIX

5343, chemin Queen Mary Juste à l'ouest de Décarie 481-2702

Stationnement gratuit à l'arrière

Nous faisons le service sur tout ce que nous vendons

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE AÉROBIQUE

C'EST CHEZ NOUS QUE TOUT A COMMENCÉ

L'activité physique est à la mode. Tant mieux! Il fut un temps où il en allait autrement. Au temps où, le premier à Montréal, notre Centre offrait un programme de conditionnement physique aérobique.

Vous connaissez la méthode aérobique: ce programme de remise en forme est axé sur des exercices oxygénants à incidence cardio-vasculaire. Le tout sous supervision de spécialistes de l'activité physique et de l'autorité médicale.

Et si plusieurs, depuis, nous ont imités, ce n'est pas sans raison...

Nous sommes aussi un centre omni-sport: gymnases, piscine, poids et haltères, balle au mur, plongée sous-marine, patinage à roulettes, bain de vapeur, saunas, massothérapie, laboratoire d'évaluation physique, clinique médicale...

Prenez un abonnement annuel



centre de développement physique

2275 est, boul. Saint-Joseph
Montréal, Québec

526-7741



HÂTEZ-VOUS

POUR CET ÉTÉ SEULEMENT

METROPOLITAN VOUS OFFRE



30% DE RABAIS

SUR UN DE NOS MAGNIFIQUES MODÈLES DE CUISINE EN CHÊNE

MESDAMES, EN AVEZ-VOUS ASSEZ DE TRAVAILLER TOUJOURS DANS LE MÊME VIEUX DÉCOR, VOICI L'OCCASION RÉVÉE POUR RAJEUNIR VOTRE CUISINE.

PLUS DE 62 MODÈLES DE CUISINE EN MONTRE IL Y EN A UNE POUR VOUS

QUELS SONT VOS BESOINS?
• GRENIER • DORTOIR
• SALLE DE JEU
• SALLE DE BAIN
• BIBLIOTHÈQUE
• BUREAU • TOITURE
• TRAVAUX DE MENUISERIE
• RÉNOVATIONS GÉNÉRALES

POUR UNE CONSULTATION GRATUITE À DOMICILE
482-0600

SERVICE DE RÉNOVATION

METROPOLITAN

4058 OUEST, RUE JEAN-TALON
CÔTÉ OUEST DE L'ÉDIFICE CESCO

NOS HEURES D'OUVERTURE

SAM. 9h à 4h
DIM. 11h à 5h
LUN., MAR., MER. 9h à 5h
JEU., VEN. 9h à 8h

LE JUGE-EN-CHEF MARCEL CRÊTE:

La constitution devrait garantir l'indépendance de la magistrature

« Toute réforme constitutionnelle devrait contenir la garantie expresse de l'indépendance de la magistrature, et celle du pouvoir de surveillance et de réforme des cours supérieures. »

LEOPOLD LIZOTTE

« Il faudrait que l'intention exprimée par nos législateurs sur le droit de toute personne d'obtenir pleine justice ne soit pas que l'expression de bonnes intentions et de vœux pieux. Il faut, comme corollaire, donner à nos cours les moyens de rendre à chacun cette pleine justice. »

Au moment même où le pays s'apprête (peut-être) à se donner une nouvelle constitution, ou, tout au moins, à modifier sensiblement celle de 1867, c'est l'opinion qu'a exprimée hier le juge-en-chef Marcel Crête, de la Cour d'appel, alors qu'il présidait la

rentrée des tribunaux, au Palais de justice. Auparavant, il avait fait une revue rapide des diverses options formulées sur le sujet, au cours des dernières années.

« Il n'appartient pas aux juges de participer au débat, de souligner leur opinion en faveur de telle ou telle option, mais ils se doivent de réclamer que le clair-obscur fasse place à un texte clair, sur lequel on pourrait s'appuyer sans équivoque. »

Quelques minutes plus tard, le Bâtonnier montréalais, Me Philippe Casgrain, tout en se disant lui aussi d'avis que l'indépendance de la magistrature devait être sauvegardée, et que le pouvoir de surveillance de la Cour supérieure devait continuer à exister, a dit différer d'opinion avec le juge-en-chef sur un point.

« Plutôt que de voir ces pou-

voirs circonscrits par la lettre, dans un nouveau texte, dit-il, il me semble qu'on devrait plutôt se contenter de les maintenir sous leur forme actuelle, et sans une définition spécifique autre que celle qui lui donne notre jurisprudence. »

Le bâtonnier, qui avait auparavant « dénoncé » l'envahissement d'organismes inférieurs excédent souvent leur juridiction et condamné également la tendance d'éliminer tout appel possible de leurs décisions, se dit par ailleurs d'avis qu'il y aurait peut-être lieu de doter également nos cours provinciales de pouvoir de surveillance et de réforme, mais au niveau du droit strict.

« On éviterait ainsi, dit-il, les délais que peuvent entraîner le seul recours à la Cour supérieure par voie d'évocation, alors que l'erreur en droit est telle qu'elle équivaut à une injustice flagrante. »

« Du même coup, on accorderait au citoyen une protection autre qu'extraordinaire, ou occasionnelle, contre l'arbitraire de certains organismes ou certains fonctionnaires qui sont tous là, évidemment, dans un premier temps, pour protéger le citoyen, mais qui sont en passe de l'étouffer de leur sollicitude étatique. »

Rencontre des ministres des Finances la semaine prochaine à Ottawa

connaître l'ampleur des dépenses encourues pour compenser les provinces de l'Est qui s'approvisionnent sur le marché international. Selon les plus récents estimés, cette note devrait friser les \$3,5 milliards cette année.

Au plan fiscal, M. MacEachen s'est gardé de faire des promesses fermes, mais il a indiqué que la situation économique actuelle subirait mal une « hausse significative » des impôts. Ce serait contre-indiqué au moment où l'économie s'apprête, selon lui, à redémarrer.

Le ministre des Finances reconnaît que la récession économique a été plus sévère qu'il ne l'avait prévu, mais selon les données dont il dispose la fin de 80 et le début de 81 devraient marquer une reprise « relativement énergique » de l'économie canadienne.

Les priorités budgétaires dont les grandes lignes ont été esquissées sur les bords du Lac Louise seront discutées en cabinet plénier demain, ce qui permettra

au ministre MacEachen d'avoir une idée plus précise de la date du budget.

Commission d'enquête sur la concentration de la presse au Canada

LAC LOUISE, ALBERTA — Devant l'ampleur du phénomène de concentration de la presse au Canada, le gouvernement Trudeau a décidé hier de créer une commission d'enquête.

PAUL LONGPRÉ
envoyé spécial de LA PRESSE

D'ici à juillet 81, la commission devra faire rapport sur la situation et porter un jugement sur l'impact de la concentration quant à la qualité de l'information, tant dans la presse écrite qu'électronique.

Créée en vertu de la Loi sur les enquêtes, la commission comprend pour le moment un seul commissaire, M. Tom Kent, doyen de la faculté des sciences administratives de l'Université de Dalhousie à Halifax. Selon les besoins, le gouvernement pourrait nommer plus tard un ou deux autres commissaires.

M. Kent sera confirmé dans ses fonctions en même temps que seront publiés les détails de son mandat. Ex-rédacteur du Winnipeg Free Press, le nouveau commissaire a déjà occupé deux postes de sous-ministres à Ottawa et il a agi comme conseiller principal du premier ministre Lester B. Pearson. Après avoir quitté la Capitale, M. Kent a



Tom Kent

assumé les postes de président de la Cape Breton Development Corporation et de la Sydney Steel Corporation.

En annonçant la formation de cette commission, le ministre Fleming a déclaré hier que le gouvernement « est préoccupé par les événements récents qui ont mené à une diminution du nombre de villes où subsiste une concurrence entre quotidiens. »

On se rappellera que la semaine dernière, deux des grandes chaînes de journaux anglophones se sont partagées le marché de l'information. Southam (14 journaux) et Thomson (40 journaux) se sont installés en situation de monopole de l'information dans quatre autres villes canadiennes, fermant du même coup deux quotidiens, le Journal

d'Ottawa et la Tribune de Winnipeg.

Interrogé à savoir si cette enquête pourrait éventuellement déboucher sur une mesure législative importante, un nouveau partage moins « concentré », M. Fleming s'est montré prudent tout en laissant la porte ouverte à une mesure coercitive d'Ottawa.

D'entrée de jeu, le ministre Fleming est d'avis que la concentration de la propriété nuit à la qualité des services, en supprimant la concurrence, empêche l'émergence de journaux proches des besoins et des préoccupations des citoyens, tout en limitant le débat démocratique.

La commission, a-t-il précisé, étudiera également la situation qui prévaut dans la radio et la télévision où se manifeste aussi une forte concentration de propriété.

Il y a dix ans une commission royale d'enquête présidée par le sénateur Keit Davey, avait fait une étude approximative du monde des mass media au Canada. Elle avait prédit le phénomène actuel de concentration sans que son verdict et ses recommandations ne se traduisent par une action du gouvernement.

« Fort bien, fait valoir M. Fleming, mais alors je n'étais pas ministre! »

LAC LOUISE, Alberta — Le ministre fédéral des Finances, M. Allen MacEachen, a convoqué ses homologues provinciaux à Ottawa la semaine prochaine pour une séance de consultation et il pense pouvoir indiquer demain à quelle date il déposera son budget.

La deuxième journée de la séance du comité des priorités du cabinet qui prenait fin hier au Lac Louise a porté sur les politiques économiques et budgétaires.

PAUL LONGPRÉ

envoyé spécial de LA PRESSE

res du gouvernement. En gros, l'exercice consiste à séparer le gâteau budgétaire entre les diverses missions administratives du gouvernement.

Reprenant les propos tenus la veille par son collègue de l'Énergie, M. Marc Lalonde, le ministre MacEachen a indiqué qu'il devrait résoudre l'épineux problème du prix domestique du pétrole et du gaz, qu'il y ait ou non entente avec les provinces productrices, avant de déposer son budget.

Ottawa, a-t-il dit, doit savoir quelles ressources fiscales il tirera de l'industrie pétrolière avant de planifier son budget. Il lui est également nécessaire de

Les femmes ont aussi leur mot à dire

de notre bureau de Québec

QUEBEC — S'il n'y a eu que des Pères pour faire la Confédération canadienne en 1867, le Conseil du statut de la femme du Québec souhaite que cette fois, pour la rédaction de la nouvelle Constitution canadienne, il n'y ait pas que des « pères », et presse le premier ministre Lévesque de consulter et d'impliquer des femmes à tous les niveaux de l'actuelle réforme constitutionnelle.

Au cours d'une conférence de presse, hier, à Québec, Mme Claire Bonenfant, présidente du Conseil du statut de la femme, a tenu à rappeler, à quelques jours de l'ouverture de la Conférence d'Ottawa de la semaine prochaine, que les femmes ont des points de vue à faire valoir sur tous les sujets que débattent les premiers ministres à compter de lundi prochain, mais

elle a surtout insisté sur les priorités des Québécoises.

Au sujet du droit de la famille à restituer entièrement aux provinces, qui avait déjà fait l'objet d'un accord de principe entre les premiers ministres, mais qui aujourd'hui ne fait plus l'unanimité parce que des mouvements féministes d'autres provinces s'y opposent, Mme Bonenfant a dit que « la création d'un tribunal de la famille apparaît toujours non seulement comme une nécessité, mais comme une priorité, compte tenu de l'augmentation considérable du nombre de divorces (39,8 pour cent par an pour les trois dernières années), a-t-elle poursuivi. Le mariage et le divorce étant les seules pièces manquantes de l'édifice juridique de notre Code civil, il est urgent pour le Québec de rapatrier ces deux champs de compétence pour mettre au point une politique familiale cohérente et bien intégrée. »

500 enseignants «vacants» payés par la CECM

La CECM dispose de quelque 500 enseignants «vacants»: ils sont en disponibilité ou en surplus et n'ont pas de cours à donner. Mais à cause des mesures de sécurité d'emploi, elle doit les garder à son service (certains ont jusqu'à 11 ans d'ancienneté).

MARIANE FAVREAU

Au salaire moyen de \$135 par jour, c'est la somme effarante de plus de huit millions de dollars qui sont affectés à leur traitement. Jusqu'ici, ces sommes étaient entièrement versées par le ministère de l'Éducation. Mais dans ses nouvelles règles budgétaires, le MEQ ne financera plus que la moitié du personnel en surplus. Certes, la CECM peut utiliser ces enseignants à la suppléance mais elle estime qu'elle sera encore en dessous de son budget de quelque 17 p. cent.

Ce n'est là que l'un des problèmes soulevés par les décisions budgétaires du ministère, connues après l'adoption du budget

de la CECM (et des sept autres es de l'île).

Tollé, hier soir, au conseil des commissaires: que le MEQ finance ce qui a été négocié provincielement sur la sécurité d'emploi! En d'autres mots, ce qui a été promis et signé avec le personnel doit être payé par celui qui en est responsable et qui tient les cordons de la bourse. Même si les calculs et négociations se poursuivent entre fonctionnaires des cs et du ministère, les commissaires trouvent inadmissible que le nouveau mode de financement ne soit pas encore entièrement finalisé, d'une part, et qu'il contienne des incongruités aussi flagrantes que celle de subventionner à demi la sécurité d'emploi.

Aussi, les commissaires ont-ils décidé à l'unanimité d'exiger du MEQ le paiement intégral des coûts inhérents à la convention collective; d'exiger qu'il fasse connaître ses autorisations budgétaires modifiées au plus tard le 30 septembre. D'ici là, la CECM conseille aux cs de l'île de ne pas modifier leurs budgets.

EN PRIMEUR... NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES POUR VICTANNY

À MONTRÉAL ET QUÉBEC
D'IMPORTANT PROGRAMME
D'EXPANSION ET DE
RÉNOVATION DE
\$6 MILLIONS

TANNY '80

INAUGURE UN SPECTACULAIRE
CENTRE DE
RACQUETBALL
DE \$1 MILLION

OUVERTURE PROCHAINE
AU CENTRE COMMERCIAL
PLACE DE LA MAIRIE
DESSERVANT
ST-HUBERT/LONGUEUIL

VENEZ AU CENTRE DE
RENSEIGNEMENTS
5900, BOULEVARD
COUSINEAU,
ST-HUBERT,
676-0462

- Place Bonaventure..... 866-3992
- Centre commercial Rockland..... 341-3810
- Montréal-Nord,
Place Bourassa..... 326-8240
- Centre commercial
Côte Saint-Luc..... 482-7415
- Ville LaSalle,
Place Newman..... 366-8080
- Chomedey,
1278, boul. Labelle..... 687-1916
- Mail West Island..... 683-2130

TANNY '80

...C'EST ENCORE PLUS

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

FERNAND ROY
vice-président exécutif

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DOUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM editorialiste en chef

M. Brejnev et la situation internationale

■ Coïncidence ou émotivité ? C'est à la suite des mises en garde des dirigeants chinois que le Président de l'Union soviétique juge opportun de prendre à son tour la parole pour s'inquiéter de l'avenir du monde. Dans un long et récent discours, M. Leonid Brejnev a passé en revue la situation internationale et a lancé un vibrant appel en faveur d'un retour au climat de détente.

Ce qui tracasse le plus le Président soviétique, c'est l'interdiction du débat entourant la ratification éventuelle du traité de Salt-2, ainsi que la prolifération des missiles nucléaires à moyenne portée en Europe. La semaine dernière, le chef du Kremlin adressait des lettres personnelles au Président Carter et à d'autres dirigeants de l'OTAN pour les inciter à enta-

mer au plus tôt des négociations préliminaires sur la limitation desdits missiles.

Même si M. Brejnev camoufle d'accusations et de menaces son rappel à la détente, on ne peut que trouver sympathique sa démarche. Il aimerait que les États-Unis tempèrent un peu leur indignation, et il a peut-être raison.

Il se peut qu'après tout les États-Unis aient réagi d'une façon quelque peu exagérée à l'affaire afghane et que ce serait une erreur de leur part d'attendre qu'elle soit réglée pour reprendre des négociations aussi lourdes de conséquences. Washington doit se rendre à l'évidence que la crise afghane fait désormais partie du paysage et qu'elle n'est pas près d'être résolue.

L'appel de M. Brejnev se ré-

vèle significatif à bien des égards. Décidément, tout ne tourne pas rond en Union soviétique et dans les pays satellites. Le monde socialiste commence à perdre sa belle assurance. Sa stabilité ne semble plus tout à fait garantie. Ses adhérents donnent l'impression de n'être plus en possession tranquille de leur vérité. Les malaises et les dissensions commencent à se faire drôlement sentir.

Le Kremlin n'est pas sans constater, et avec appréhension, que l'hostilité à ses politiques et à sa conduite grandit, non seulement à l'extérieur, mais même à l'intérieur. La Chine compromet l'influence de Moscou au Vietnam, en Mongolie, au Cambodge et en Corée du Nord. Le Pakistan la compromet de son côté en épousant la cause de ceux que le Kremlin

appelle les « bandits » de Kaboul.

Il se peut que la crise afghane s'éternise et devienne catastrophique pour l'URSS. De plus, la discipline socialiste est mise à dure épreuve en Pologne. Les propos fracassants de Ronald Reagan ont de quoi inquiéter M. Brejnev et l'éventualité d'un axe Pékin-Tokyo-Washington en vue de défendre la paix et la stabilité en Asie a de quoi le rendre nerveux. C'est probablement tout ceci qui contribue à alimenter l'émotivité du leader soviétique et qui l'amène à parler de détente à une semaine de la rencontre à Madrid des 33 pays signataires des accords d'Helsinki.

Aux contretemps extérieurs s'ajoute la montée constante de la dissidence à l'intérieur. Après la contestation des écrivains et des intellectuels, voici que celle

des orthodoxes prend la relève. Il n'en fallait probablement pas davantage pour que recommence en URSS le brouillage des émissions radiophoniques en provenance d'Europe...

On a l'impression qu'il arrive à l'URSS ce qui est arrivé aux États-Unis durant et après l'aventure vietnamienne. Il fut un temps où les États-Unis avaient trop de chats à fouetter. Ils se prenaient pour les gardiens d'une certaine orthodoxie économique, ce qui les obligeait à intervenir à droite et à gauche pour empêcher que ne se matérialise ce qu'ils appelaient la théorie des dominos.

L'URSS se trouve à peu près dans la même situation aujourd'hui. Elle a beaucoup de protégés à maintenir dans le droit chemin. Il semble même qu'elle en ait trop. Les plus entreprenants deviennent intenable. Les États-Unis ont perdu foi en la doctrine Monroe, lui ayant substitué celle de Guam promulguée par le Président Nixon au milieu des années 70.

Tôt ou tard, l'URSS devra faire de même, mais M. Brejnev croit encore au gros bâton, et il n'est pas dit qu'il ne l'utilisera pas en Pologne. Il rit de l'embargo commercial des Américains et de leur boycottage des Jeux olympiques, mais on peut soupçonner qu'il rit jaune, car s'il pense encore à ces choses, c'est sans doute qu'elles lui ont fait mal.

JEAN PELLERIN

La lutte des classes au service de la santé

■ On ne peut certes pas exiger des forces syndicalistes qu'elles manifestent des élans de création originale. Mais quand on entend les mêmes refrains, empruntés les uns aux autres à trop peu d'années de distance pour qu'on les ait oubliés, copiés sur des principes idéologiques mille fois ressasés, on est en droit de douter de la valeur réelle de certaines fédérations.

Le dernier exemple frappant, en ce domaine, apparaît brutalement dans l'information d'aujourd'hui: la Fédération des syndicats professionnels des infirmiers et infirmières du Québec part en guerre contre la société capitaliste.

On croyait que la CSN et la CEQ d'il y a quelques années avaient épuisé le vocabulaire qui avait perdu son sens. Mais non: on le reprend. Les infirmiers et les infirmières s'engagent maintenant dans la lutte des classes, à la défense des opprimés (eux-mêmes), et de la société (les autres), inconsciente du malheur qui la frappe et qu'elle entretient.

On ne peut reprendre entièrement ici l'article de Pierre Venat qui décrit les recommandations du Conseil fédéral des SPIIQ en vue du prochain congrès. Mais il faut au moins souligner certains passages plus éloquentes.

On est convaincu, dans le document des propositions, que la société québécoise est composée de dominants (propriétaires des moyens de production) et de dominés (ceux qui travaillent pour les propriétaires des moyens de production). Il faut alors comprendre que les infirmiers et infirmières au service des malades sont dominés par ces dominants.

On est aussi convaincu, sans même besoin d'analyse, que «les intérêts entre ces deux classes sont opposés et irréconciliables». Et l'on propose alors que «la Fédération des SPIIQ propage cette idéologie et que sa pratique syndicale soit axée sur celle-ci».

Bien sûr, il n'y a rien de nouveau là-dedans. Mais d'entendre ce langage dans la bouche de professionnels de la santé est proprement décourageant.

C'est peut-être, justement, le fait de s'identifier à un ordre professionnel qui les gêne le plus. En effet, le Conseil fédéral propose «que la Fédération entame les démarches visant à faire dissoudre l'OIIQ (Ordre des infirmiers et infirmières du Québec)». Pourquoi? «Il nous apparaît clairement que l'OIIQ a les mains liées par le Code des professions et que sans sa disparition, les infirmiers et infirmières du Québec en subissent toujours l'oppression.»

On n'a plus besoin d'un Ordre préoccupé de la profession: il suffit d'un syndicat défenseur de la société.

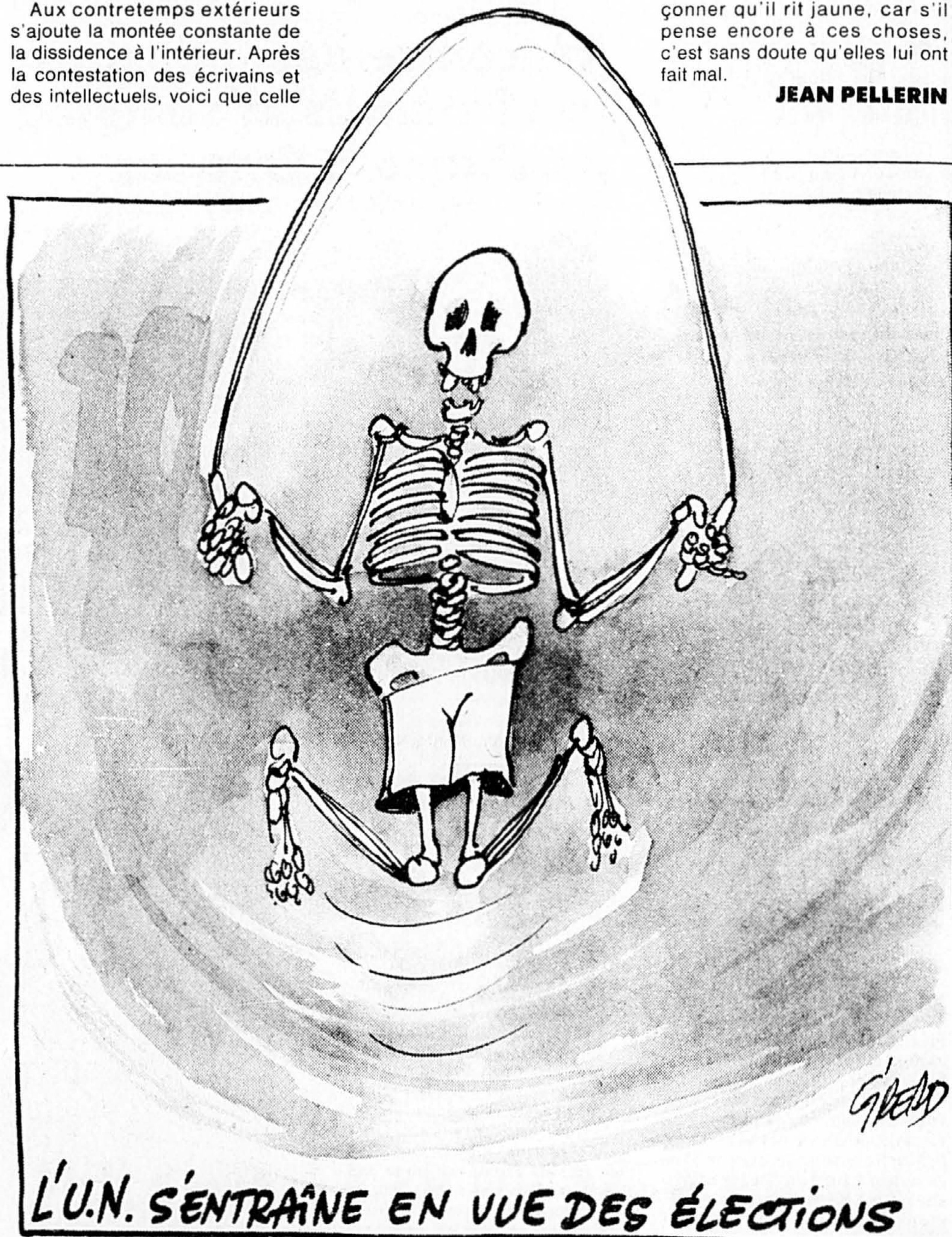
On peut en rire, parce que c'est drôle. Mais on redevient vite sérieux quand on pense que la Fédération des SPIIQ regroupe 14,000 membres, presque tous francophones et majoritaires dans toutes les régions du Québec, sauf Montréal. Ce sont eux qui sont les responsables des soins hospitaliers, de la santé et de la vie de millions de Québécois. Ce sont ces professionnels qui sont invités, par les 200 élus de leur Conseil fédéral, à s'engager dans la lutte des classes.

Pis que cela: la Fédération lance l'idée d'une fusion avec les autres groupements d'infirmiers et d'infirmières pour «l'unification des forces syndicales dans le secteur de la santé».

Imaginez: pour soigner les malades, il faudrait partager l'idéologie d'une centrale syndicale plus soucieuse de bouleversement social que de soins hospitaliers.

Quand on ne comprend pas pourquoi certains secteurs de la vie québécoise vont mal, il faut se rappeler quelques-unes de nos maladies sociales.

JEAN-GUY DUBUC



Droits réservés

Un fédéralisme surcentralisé et balkanisateur

Il y a quelque temps M. Jean-Luc Migué, économiste et professeur à l'École nationale d'administration publique, accordait une entrevue radiophonique à M. Gilles Paquet, de l'émission «Antenne 5», au cours de laquelle il exprimait des opinions qui vont à contre-courant de la sagesse conventionnelle et apportent une contribution intéressante au débat entourant la réforme constitutionnelle. Nous reproduisons de larges extraits de cette entrevue, à partir d'une affirmation de M. Migué selon laquelle «le Canada est un pays terriblement surcentralisé».

«Certains de vos collègues, M. Migué, notamment les auteurs Albert Breton et Anthony Scott, ont affirmé à peu près le contraire de ce que vous venez de nous dire; pour eux la fédéralisme économique au Canada est un fédéralisme très, trop décentralisé.»

«Il est vrai que ces auteurs se sont montrés plutôt partisans d'une centralisation plus grande. C'est une erreur. (...) Ces gens partent d'une observation des données en matière de budget de dépenses. Il y a eu une période, disons depuis la fin des années cinquante, je crois, jusque dans les années soixante en tout cas, où effectivement l'ensemble du budget de dépenses

des provinces s'accroissait à un rythme plus élevé que celui du fédéral. D'où on en conclut que le Canada se décentralise.»

«C'est une lecture très fautive des faits parce qu'il y a un tas de budgets qui relèvent nominale-ment des provinces ou des organismes décentralisés comme les municipalités, mais qui, en fait, ont été imposés par le gouvernement fédéral. Je pense à toute cette kyrielle de programmes à frais partagés, depuis la route transcanadienne en passant par l'assurance-hospitalisation jusqu'à l'assurance-santé en 1968, l'éducation postsecondaire au milieu des années 60, l'assistance publique et l'enseignement technique et professionnel. (...)

«En fait, ces fonctions ont été imposées par le gouvernement fédéral, c'est-à-dire que les provinces auraient été fortement pénalisées si elles n'avaient pas accepté de se conformer aux plans et aux décisions du gouvernement fédéral. De sorte que, en réalité, ces budgets appartiennent au budget fédéral. (...)

«Toute mesure de fiscalité, de dépenses ou de réglementation du gouvernement central, qui interdit aux ressources de s'orienter là où elles sont les plus productives, c'est une mesure de balkanisation. Et ce qu'il faut maintenant crier dans ce contexte de réforme constitutionnelle, c'est que l'ensemble des mesures fédérales qui contribuent à balkaniser dans ce sens-là, c'est devenu une part importante de l'activité publique. S'il m'en sou-

viens rien, même si je ne suis pas productif, d'habiter en Gaspésie ou à l'Île-du-Prince-Édouard ou au Québec en général, s'il ne m'en coûte rien parce que les services publics me sont offerts à peu près gratuitement par le reste de la population, il est bien sûr que je n'aurai pas d'incitation à me déplacer vers une région où je serais plus productif.»

«C'est ça qui est le vrai sens de la balkanisation. La mobilité se retrouve gênée et, par conséquent, le gouvernement central, à cause de son importance très grande, a balkanisé plus que les provinces. En réalité, et assez paradoxalement, la centralisation entraîne la balkanisation du Canada.»

«Il y a un vieux mythe qui est propagé, bien sûr, par la propagande centralisatrice, selon lequel il faut s'abstenir de conférer trop de pouvoirs ou des pouvoirs plus étendus aux provinces, de peur que les provinces balkanisent le Canada, c'est-à-dire opposent des barrières à l'intérieur du marché commun canadien, au mouvement des biens, des gens, etc. En réalité, quand on examine les choses de près, on se rend compte que c'est le gouvernement central qui, probablement, a balkanisé le plus le Canada. Dans ces conditions, sans risque de fausser les avantages du marché commun canadien, on pourrait se permettre de retirer au gouvernement fédéral plus de la moitié des fonctions dans lesquelles il s'est inséré.»

M. Migué explique que la péréquation, qui fait que le gouverne-

ment fédéral transfère des ressources des provinces les plus riches vers les provinces les plus pauvres pour assurer des rentrées fiscales par tête moins inégales pour les gouvernements provinciaux, et donc des niveaux de services publics moins inégaux, est une pratique néfaste.

«La péréquation, les politiques de transferts, le soi-disant objectif d'égalisation de la richesse à travers le Canada, c'est vraiment la vache sacrée de l'idéologie politique canadienne. C'est de ce préjugé-là qu'il faut se libérer. La péréquation, en effet, a probablement — dans ses effets à long terme — amplifié les inégalités régionales au Canada.»

«Comment?»

«Précisément, parce qu'elle a posé des entraves à la mobilité des gens, à la mobilité des ressources, à la mobilité des biens à travers le Canada. C'est-à-dire qu'elle a suscité l'immobilité des gens dans les régions où ils ne sont pas productifs. Elle les a maintenus dans les régions improductives et, par conséquent, leur a interdit de sortir, de s'extraire de la pauvreté, de la richesse inférieure dans laquelle ils se trouvaient. Cet effet néfaste sur la distribution de la richesse interrégionale est probablement amplifié par les incitations que la péréquation crée dans les comportements des gouvernements décentralisés comme les provinces et municipalités, parce que, aujourd'hui, il arrive que par ce régime les gouvernements régionaux, provinciaux,

n'ont plus à porter le coût des inefficacités qu'ils imposent à leur régime.»

«Je pense à des politiques comme dans l'Île-du-Prince-Édouard ou d'autres provinces, qui interdisent aux non-résidents d'acheter du sol à toutes fins utiles. Évidemment, c'est une inefficacité. Ça diminue la richesse de l'ensemble de la population de ces provinces-là, mais comme ça réduit en même temps l'assiette fiscale, le gouvernement fédéral compense — dans une bonne mesure — par ses paiements de péréquation.»

«Je crois qu'au Québec, on peut interpréter partiellement la politique linguistique de cette façon-là aussi. Les Québécois n'ont pas à porter le fardeau intégral de la politique linguistique qui a, en quelque sorte sinon chassé, du moins éloigné de Montréal les anglophones à revenus élevés, la hiérarchie managériale et professionnelle, etc. Alors la conséquence s'est exprimée en bonne partie dans le budget de la province. Mais comme la péréquation compense les pertes de revenus, le fardeau de la politique linguistique est, en quelque sorte, reporté au reste du Canada. En partie, je dis bien.»

«Certains, M. Migué, ont dit que peut-être les politiques de péréquation ont pu entraîner, par exemple, certaines immobilités des hommes et des ressources, donc certaines inefficacités, mais que cela avait, d'autre part, créé une plus grande unité nationale.»

«Mon hypothèse de départ serait plutôt le contraire qui voudrait que, d'opérer comme ça des transferts gigantesques et systématiques d'une région à l'autre, ça suscite des antagonismes vraiment insurmontables. Donc, jusqu'à nouvel ordre, c'est probablement l'effet contraire que cela a entraîné. Et puisque ça n'a pas atténué les inégalités régionales, je ne vois pas en quoi ça aurait pu susciter une plus grande unité à travers le pays.»

M. Migué remet donc en question les trois propositions fondamentales de la sagesse conventionnelle: le fédéralisme canadien serait surcentralisé, la balkanisation serait engendrée bien plus par la centralisation que par les provinces elles-mêmes. Et enfin, la péréquation serait néfaste. Ce triple point de vue a-t-il des chances d'avoir le moindre impact sur les débats constitutionnels qui s'en viennent?

M. Migué exprime l'avis que les forces centralisatrices émanant des bureaucraties vont utiliser les pressions décentralisatrices en provenance de l'Alberta et du Québec pour réclamer — avec succès, dit-il — une centralisation effective accrue et ce, même si des semblants de décentralisation seront mis de l'avant. Et cette centralisation maintenue ou accrue se fera d'après lui en dépit des véritables préférences des citoyens, citoyens qui ont avantage à voir se fragmenter leurs gouvernements, parce qu'ils peuvent ainsi mieux les contrôler.

L'affaire Jean Alfred: un second regard



Jean Alfred

La démission récente du député ALFRED du caucus du PQ vient mettre en lumière l'impossibilité pour un Québécois d'origine ethnique et noir de surcroît, de s'identifier au nationalisme ethnocentrique défini par le Dr Camille Laurin.

Cette démission est aussi la conséquence de l'action menée par le groupe d'exilés haïtiens le plus remuant de la métropole, qui s'identifie à l'opposition au régime Duvalier.

Ce groupe s'identifie aussi — pour le malheur d'ALFRED — à ceux qui, dans la communauté noire montréalaise, ont soutenu tactiquement le séparatisme québécois. Il est navrant, mais tout à fait dans la tradition nègre, que ceux qui lui auront por-

té l'estocade finale, aient été ses frères de race. Il n'aura pas été à cet égard le premier dans ce sens, ni le dernier malheureusement.

Parce que ces deux dimensions politiques n'ont pas été suffisamment mises en lumière dans les reportages qui ont entouré «l'affaire ALFRED», il m'apparaît nécessaire qu'en toute justice on y jette un second regard.

Dissocier l'affaire ALFRED des luttes sociales et raciales féroces qui ont encore cours en HAÏTI, c'est se condamner à ne pas comprendre la composante haïtienne des événements des dernières semaines. Occulter délibérément pour des motifs politiques le malaise qu'éprouve le nationalisme péquiste à l'en-

droit de la participation des autres Québécois non canadiens-français à la définition du cadre de vie québécois, c'est éliminer les causes médiatees qui ont servi de détonateur au clash ALFRED-COUTURE. Enfin, il y a l'homme, ALFRED, projeté dans cet univers politique ambivalent avec des moyens limités pour y faire face.

Jean ALFRED n'est pas mon ami, et je n'ai malheureusement pas à me louer de son comportement alors qu'il fut le porte-parole tardif du PQ pour les «ethniques» dans la dernière phase du référendum de mai. Parce qu'il est membre de la communauté noire québécoise, je crois cependant qu'il a droit au jugement serein de tous ses compatriotes.

Parti de rien, issu d'une famille fort modeste, Jean ALFRED fait partie de cette catégorie d'Haïtiens qui doivent tout aux pères des missions chrétiennes. Séminariste, il se destinait à la prêtrise. Puis il a divergé, et se dirigea vers le professorat. Comme toute une trajectoire très conforme au «pattern» québécois. Il avait donc déjà tout pour s'intégrer à la fraction la plus intégriste du nationalisme québécois. Son mariage avec une nationaliste canadienne-française a fait le reste. Il s'est imposé comme candidat péquiste dans Papineau, et cela non sans mal. Son exécutif de l'époque avait menacé de démissionner, et le moins que l'on puisse dire, c'est que la lune de miel n'a jamais vraiment existé entre l'établissement péquiste ou-taouais et ALFRED. Élément allongé de ce cénacle nationaliste, ALFRED ne pouvait en devenir le DISRAËLI à l'image de cet aristocrate juif anglais qui avait su incarner l'essence du nationalisme impérialiste des Britanniques.

Porté par nature à faire des éclats, ALFRED crut peut-être qu'en étant plus nationaliste que les nationalistes, il se ferait davantage accepter. D'où des bourdes énormes contre Pierre E. Trudeau, et la distance qu'il prit dès le départ vis-à-vis du milieu haïtien de Montréal qui lui apparaissait davantage orienté vers des intérêts caribbes et non québécois. Dans le rôle du Canadien français noir qu'il a voulu assumer, ALFRED devait vite faire face à une crise profonde d'identité, qui s'est caractérisée par un comportement erratique, imprévisible, souvent dommageable aux intérêts politiques du Parti qui s'en était pourtant servi lorsque cela faisait son affaire. Un entreprenant alors de l'humilier systématiquement en l'écartant de tous les dossiers où il avait pourtant un droit de parole. Le mépris à peine dissimulé du ministre des Affaires municipales, Guy Tardif, ainsi que l'arrogance du ministre des Travaux publics, Jocelyne Ouellette, qui n'a pas la réputation d'être une lumière, auront fait le reste. Pour soutenir une telle tension, n'importe quel être humain aurait eu recours à des sédatifs et des tranquillisants. De là à vouloir faire d'ALFRED un narcomane ou un éthylique, il y a là une injustice, dont l'aspect diffamatoire est inacceptable à la conscience des honnêtes gens.

Il n'est pas étonnant dès lors qu'ALFRED se soit retrouvé enfin en rentrant en HAÏTI. Là, il redevenait quelqu'un, il avait recouvré son identité. Il était reçu par le chef de l'Etat, et c'est un honneur qui va droit au cœur de beaucoup d'Haïtiens, quoi qu'on en pense. Il a fait la remarque que d'autres ont faite, avant lui, à savoir que le régime s'était libéralisé, qu'il n'y avait plus de terreur: la révolution duvalériste s'embourgeoisait au grand dam de l'opposition extérieure d'ailleurs!

Aussi, lorsque le ministre COUTURE s'est un peu mélangé les pieds en commentant, contrairement aux usages, sur la situation politique d'un Etat étranger, ALFRED avait enfin l'occasion de clouer le bec à ceux qui l'avaient humilié et offensé. Malheureusement, il le fit à sa manière, c'est-à-dire mal et sans élégance, donnant même à la bourde diplomatique de Jacques Couture une légitimité qu'elle n'avait pas.

Et c'est là que la dimension haïtienne intervient. ALFRED ne se situe pas dans le même camp que cette bourgeoisie haïtienne que François DUVALIER a chassée du pouvoir, et qui prépare sa revanche dans l'ombre depuis 20 ans. Il se situe plutôt du côté de cette nouvelle classe, dont le régime duvalériste a permis l'émergence, nouvelle classe qui fut exclue du pouvoir pendant des décennies.

Il est notoire qu'ALFRED était détesté par l'établissement des exilés haïtiens, à qui il le rendait bien. Il est étrange en dernier ressort que ce problème soit venu, comme un cheveu sur la soupe, compliquer des problèmes dont la dimension immédiate était essentiellement québécoise, et qui requerraient à ce titre des solutions québécoises. Il n'en aura rien été dans cette première manche, et Jean ALFRED, en se retirant du camp des nationalistes, pourra murmurer, en paraphrasant Racine, que ces «ingrats en me fuyant m'auront laissé pour saïre tous les noms odieux que j'ai pris pour leur plaisir.»
*Andromaque: dernier acte.

Richard-Philippe GAGNON
Montréal

André D. FORTAS
Montréal

TV dans des villages sans électricité!

Monsieur Jean Alfred
Député indépendant
Québec

Monsieur, Comme plusieurs amis québécois d'Haïti, j'ai été surpris et déçu du contenu de votre télégramme à l'honorable Jacques Couture, ministre de l'Immigration du Québec. Selon vous, Haïti est actuellement en pleine révolution économique.

Je reviens moi aussi de ce pays, où pendant quelques semaines j'ai participé à un stage d'étude sur les phénomènes du sous-développement. C'était mon deuxième séjour en Haïti en l'espace de dix ans. Pendant cette période, l'image de ce pays a en effet beaucoup changé. Le touriste ne peut que constater le développement rapide de l'industrie touristique, l'extension considérable du réseau routier, le démarrage prometteur d'un parc industriel à Port-au-Prince.

En posant des questions, on découvre que ces signes de croissance économique se prolongent dans d'autres secteurs, comme l'éducation.

Mais s'agit-il d'une révolution économique, comme vous l'affirmez? Sans être moi-même économiste, il me semble qu'une révolution économique se manifeste autrement que par l'addition d'images successives de quelques secteurs économiques en croissance. Par exemple, une révolution économique en Haïti devrait avoir pour objectif une meilleure distribution du revenu dans la population. Or, étant donné vos fréquentations là-bas, vous n'ignorez sûrement pas que tous les riches fraudent l'impôt sans que le gouvernement en place ne fasse quoi que ce soit pour corriger la situation. Les riches bourgeois de Pétionville continuent donc de faire beaucoup d'argent en exploitant la

misérable main-d'oeuvre du quartier de Boston, sans que l'Etat ne perçoive une part raisonnable de cette richesse. Cette évasion fiscale prive l'Etat de revenus considérables et plus importants que l'aide internationale accordée à Haïti. Sans ces revenus, il n'est pas possible de financer les programmes nécessaires au développement économique. Pourtant, le gouvernement au pouvoir ne se soucie pas de collecter les impôts qui lui sont dus. Pourquoi?

Vous affirmez que le président Jean-Claude Duvalier est un homme intelligent. D'amis haïtiens et canadiens qui l'ont rencontré, j'ai eu le même commentaire. Accordons-lui ce crédit.

C'est donc en toute intelligence que le président à vie ne prend pas les moyens pour assurer une véritable révolution économique dans le pays. Rien n'est fait pour assurer en Haïti les plus élémen-

taires principes d'une justice distributive. Le plan de développement quinquennal, puisqu'il existe, est rendu inefficace parce que les responsabilités sont fractionnées volontairement entre plusieurs ministères soucieux de leur chasse gardée, et qui luttent les uns contre les autres plutôt que de coordonner leurs efforts. Cette division des tâches est d'ailleurs volontaire et s'inspire d'un principe connu: «Diviser pour régner». Le pouvoir absolu demeure ainsi dans les mains de la famille Duvalier. Cette concurrence des ministères est aussi l'une des causes importantes de l'inefficacité relative de l'assistance internationale.

Je pourrais énumérer longuement d'autres faits qui démontrent que le gouvernement haïtien n'a aucun souci de révolution économique. L'objectif visé serait plutôt d'accroître les reve-

nus de secteurs économiques particuliers, au bénéfice exclusif de la classe dominante pour qui ce gouvernement existe.

Jean-Claude Duvalier est-il meilleur que les autres dictateurs qui l'ont précédé en Haïti? Peut-être. Meilleur sans doute que son père paranoïaque. Comme certains de nos hommes politiques, habile à soigner sa publicité. Avant son mariage en mai, le président a lui-même distribué quelques téléviseurs couleur dans certains villages du Sud. Des touristes comme vous y verront de nouveaux signes de prospérité économique. D'autres se demanderont à quoi sert un téléviseur lorsqu'il n'y a pas d'électricité dans le village.

La distribution de téléviseurs est une bonne illustration de la politique économique duvalériste. Elle porte ses fruits auprès des naifs. Michel FECTEAU
Charlesbourg

Des semeurs de confusion

Pendant que la presse indépendante en Haïti et des organisations politiques telles que le Parti démocrate-chrétien de Sylvio Claude (ce dernier récemment relaxé de la prison) et le Parti social-chrétien de Grégoire Eugène luttent pour la restauration des libertés démocratiques, pendant que la Ligue des droits humains dans le pays exerce de fortes pressions pour faire triompher la justice et la démocratie et que, dans le Nord du pays, plus précisément au Cap-Haïtien, la population s'insurge contre le représentant de la police et ses aides de camp à la suite d'une bastonnade contre deux honnêtes citoyens, l'un un jeune avocat et l'autre un technicien en électronique, on trouve dans notre communauté à Montréal des éléments sans doute rémunérés par le régime de Port-au-Prince pour semer la confusion.

Leurs arguments veulent faire croire que le régime tortionnaire des Duvalier fait appel aux Haïtiens de la diaspora pour la re-

construction nationale. Ce gouvernement a tellement de problèmes d'ordre économique et politique, craignant un mécontentement, une insurrection des masses à l'intérieur du pays, qu'il donne en cadeau aux exploitants des champs de canne à sucre en République Dominicaine des milliers de nos compatriotes comme «braceros».

Autre constatation: la fuite organisée, voulue, par le biais des agences de voyage contrôlées en grande partie par des gens proches du pouvoir vers l'Amérique et l'Europe. Dans les zones côtières, les autorités du régime en place sont les organisateurs privilégiés des voyages des clandestins, sur de frêles embarcations, vers les Bahamas et Miami. On ne saura jamais combien exactement de ces braves compatriotes sont disparus en mer.

Alors, leur propagande de vouloir rapatrier nos concitoyens, c'est de la pure fantaisie: on ne peut pas en rejeter et en solliciter

en même temps. Surtout quand il s'agit du même groupe de citoyens qui fuit la politique répressive et les désastres économiques de ces dirigeants incapables. Quels sont donc les vrais motifs politiques des duvaléristes là? A mon avis, c'est la confusion, la déroute, la démobilisation de nos compatriotes de la diaspora qu'ils veulent. Le bruit court que des sommes d'argent sont distribuées, des promesses sont faites à un petit groupe recruté parmi certains travailleurs manuels et intellectuels affamés, corrompus, sans fierté nationale, des démarcheurs de tous poils, de tout acabit, et des opportunistes sans vergogne.

Alors je demanderai à nos compatriotes d'être vigilants, de ne pas se laisser embarquer par les promesses de ces messagers mystificateurs, vendus, et de s'organiser en vue de les tenir en échec dans leurs desseins répugnants.

H. JEAN-JOSEPH
Montréal-Nord

Les Haïtiens ont droit d'être aidés au même titre que les réfugiés du Sud-Est asiatique

Monsieur Lloyd Axworthy
Ministre de l'Emploi
et Immigration Canada
Monsieur,

Le Canada, pour remédier à la situation vécue par les réfugiés du Sud-Est asiatique, a mis sur pied des politiques d'accueil pour ces personnes: il leur a ouvert ses portes.

Aujourd'hui, après 23 ans de souffrance, après 23 ans de misère, des Haïtiens fuient aussi leur pays.

Ce peuple risque depuis quelque temps sa vie sur des voiliers de fortune. Il fuit la situation que crée un gouvernement dictatorial.

Ainsi, compte tenu que le Canada possède l'autorité et la juridiction de l'immigration;

Compte tenu qu'il s'est montré responsable face à la communauté internationale en ouvrant ses portes aux réfugiés du Sud-Est asiatique;

Compte tenu que les réfugiés haïtiens fuient leur pays au même titre que ceux du Sud-Est asiatique et dans les mêmes conditions;

Compte tenu que les structures de la Maison-Blanche lui permettent de participer à l'accueil des réfugiés haïtiens de la même manière que ceux du Sud-Est asiatique;

Nous demandons au gouvernement canadien et plus particulièrement au ministre de l'Immigration, l'Honorable Lloyd Axworthy, d'accéder aux demandes du ministre québécois de l'Immigration, l'Honorable Jacques Couture, dont nous apprécions le courage, l'honnêteté et le sens des responsabilités, c'est-à-dire venir en aide au peuple haïtien dont les droits les plus élémentaires sont violés.

Johanne LAPORTE
Au nom des
Membres de La Maison-Blanche Inc.

EN VRAC

Un chauffeur d'autobus grossier

Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal
Messieurs,

Je désire porter plainte contre le chauffeur qui conduisait l'autobus numéro 14-056 le vendredi 22 août à 17h06 au coin de Décarie et Jean-Talon. Il s'agit de l'autobus 148 sur Décarie se dirigeant vers Côte-Vertu.

Ce chauffeur a été grossier vis-à-vis une femme de race noire qui demandait un renseignement et il n'a pas voulu lui répondre. Vis-à-vis une autre personne qui lui a fait remarquer son attitude peu aimable, ce même chauffeur a été vulgairement insultant. Je ne crois pas que le public utilisant les transports en commun soit obligé de tolérer une telle attitude de la part des chauffeurs.

Martin PRUD'HOMME
Montréal

rêt des activités de Télé-Médec dans la région de Montréal. Or j'ai été particulièrement choqué de votre déclaration dans laquelle vous semblez vouloir faire figure d'enfant martyr, victime des circonstances, «ne pouvant demeurer les bons samaritains de la médecine, les Robin Hood de notre profession».

Sachez, M. Bédard, que les visites à domicile existaient longtemps avant la naissance de Télé-Médec; depuis que je pratique la médecine, j'ai toujours visité des patients à domicile (comme beaucoup de mes confrères d'ailleurs) sans pour autant oser prétendre me comparer au bon samaritain, à Robin des Bois ou autre héros légendaire.

Ce n'est qu'une des multiples façons de pratiquer la médecine, revalorisante j'en conviens, mais pas nécessairement plus méritoire que les autres.

Docteur Martin LABELLE
Montréal

Remerciements

Permettez-moi de vous féliciter de l'idée que vous avez eue de nous faire connaître l'histoire des rues de la ville et des ponts.

Ce sont des choses qui m'intéressent. Je conserverai tous ces renseignements pour m'en faire une documentation que je pourrai consulter facilement.

Isabelle GODIN
Montréal

Robin Hood de la médecine?

M. Simon Bédard
Administrateur
Télé-Médec
Montréal

Monsieur, Je lisais dans LA PRESSE du 25 août un article annonçant l'ar-

Lettre à Duvalier

(Lettre ouverte à Jean-Claude Duvalier, président à vie d'Haïti.)
M. le président,

Des nouvelles de quatre citoyens haïtiens, présentement détenus à Port-au-Prince, ont été récemment portées à mon attention. Les quatre personnes, MM. Ulrich Désire, Gustave Colin, Emmanuel Noël et Robert-Marc Telusma, ont apparemment été accusées d'attentat contre la sécurité intérieure de l'Etat. Mais il me paraît bizarre que les autorités haïtiennes aient mis 18 mois pour en venir à formuler ces accusations. Le fait que ces quatre hommes aient été détenus incommunicado pendant toute cette période met davantage en cause le bien-fondé de l'accusation.

En plus d'avoir catégoriquement nié les accusations qui pèsent contre les quatre hommes, la défense a également plaidé l'incompétence de la cour. Dans ces circonstances, la sentence de condamnation à mort, réclamée par le procureur, me semble tout à fait injustifiée.

Les peuples haïtien et québécois entretiennent de très bons rapports d'amitié. Nombreux sont mes compatriotes québécois qui visitent votre pays chaque année, et vice versa. Mais des atteintes continuelles contre les droits de la personne en Haïti, confirmées une fois de plus



Jean-Claude Duvalier

par le cas de ces quatre hommes, peuvent sérieusement menacer ces bons rapports. Les touristes québécois ne sont pas indifférents au régime politique en place dans les pays qu'ils choisissent pour passer leurs vacances.

Je m'adresse à vous, M. le président, afin d'ajouter ma voix à des centaines et des milliers d'autres qui, en Haïti, au Québec et à travers le monde,

réclament le respect des droits humains et démocratiques en Haïti.

Je vous implore, M. le président, de déclarer l'incompétence de la cour en question et de libérer sans délai les quatre prisonniers d'opinion, dont le seul crime est d'avoir exprimé, de façon pacifique, leur opposition à votre régime.

Richard-Philippe GAGNON
Montréal

LA GUERRE DU CAMBODGE

Une résistance périphérique

— 4 —

■ Pour combattre les 250,000 soldats vietnamiens qui occupent le pays («l'équivalent de 10 millions de soldats soviétiques sur le sol américain», souligne Thiounn Mumm), le Kampuchea démocratique dit disposer de 60,000 maquisards réguliers et de 50,000 guérilleros de village.

Dans les milieux occidentaux de Bangkok, on estime à 40,000 hommes la force militaire des Khmers rouges mais l'on admet volontiers qu'ils représentent la seule armée qui compte vraiment dans l'actuelle guerre de Résistance.

J'ai assisté aux manoeuvres d'une compagnie de 200 maquisards dans les collines d'Oddar Mean Chey, surplombant la chaîne des Coulènes, au sud. «Angkor Wat est derrière ces montagnes, m'a dit le ministre Keat Chhon. Vous avez du lire à Bangkok que nos maquisards opèrent dans la région.»

Sauf pour les armes de fabrication soviétique ou chinoise capturées sur les Vietnamiens, tout l'équipement de la guérilla vient de Chine, depuis les uniformes, casquettes et espadrilles vertes jusqu'aux fusils AK-47, mitrailleuses légères et lourdes, bazookas antichars DK-75 et DK-82 au canon sans recul, obusiers antiaériens B-40 et B-54 et mines 69 efficaces sur une superficie de 1,600 mètres carrés.

«Au début de l'invasion vietnamienne, nos forces ont tenté

d'opposer une résistance frontale et ce fut une grave erreur», m'a avoué Khieu Samphan. On estime de source informée à 30,000 hommes les pertes cambodgiennes dans cette première phase, mais Khieu Samphan n'a pas voulu donner des chiffres.



JOONEED KHAN

Envoyé spécial de LA PRESSE

«Ce fut difficile pour nos hommes de se réadapter à la guérilla après avoir pratiqué des luttes conventionnelles, a-t-il poursuivi. Il fallait qu'ils fassent leurs propres expériences et c'est grâce à la guérilla que nous avons résisté à l'offensive vietnamienne de la saison sèche. Nous sommes maintenant en pleine guerre d'usure.»

Sao Taem, 28 ans, est chef de compagnie. Originaire de Kompong Cham, il est entré dans la guérilla en 1970 et, après avoir servi dans l'armée régulière de 1975 à 1978, il s'est reconverti à la guérilla comme tous ses camarades.

Des opérations en petites unités

Il m'explique que les maquisards opèrent en petites unités de trois à quatre hommes, avec un ou deux AK-47, un ou deux

bazookas et une mitrailleuse, des mines et des piquets de bambou. Chaque unité a pour objectif de tuer ou blesser au moins un Vietnamien par jour.

La tactique de routine consiste à tendre des embuscades sur les routes empruntées par les détachements vietnamiens, souvent sur la foi de renseignements fournis par des villageois, et de disparaître ensuite dans la forêt.

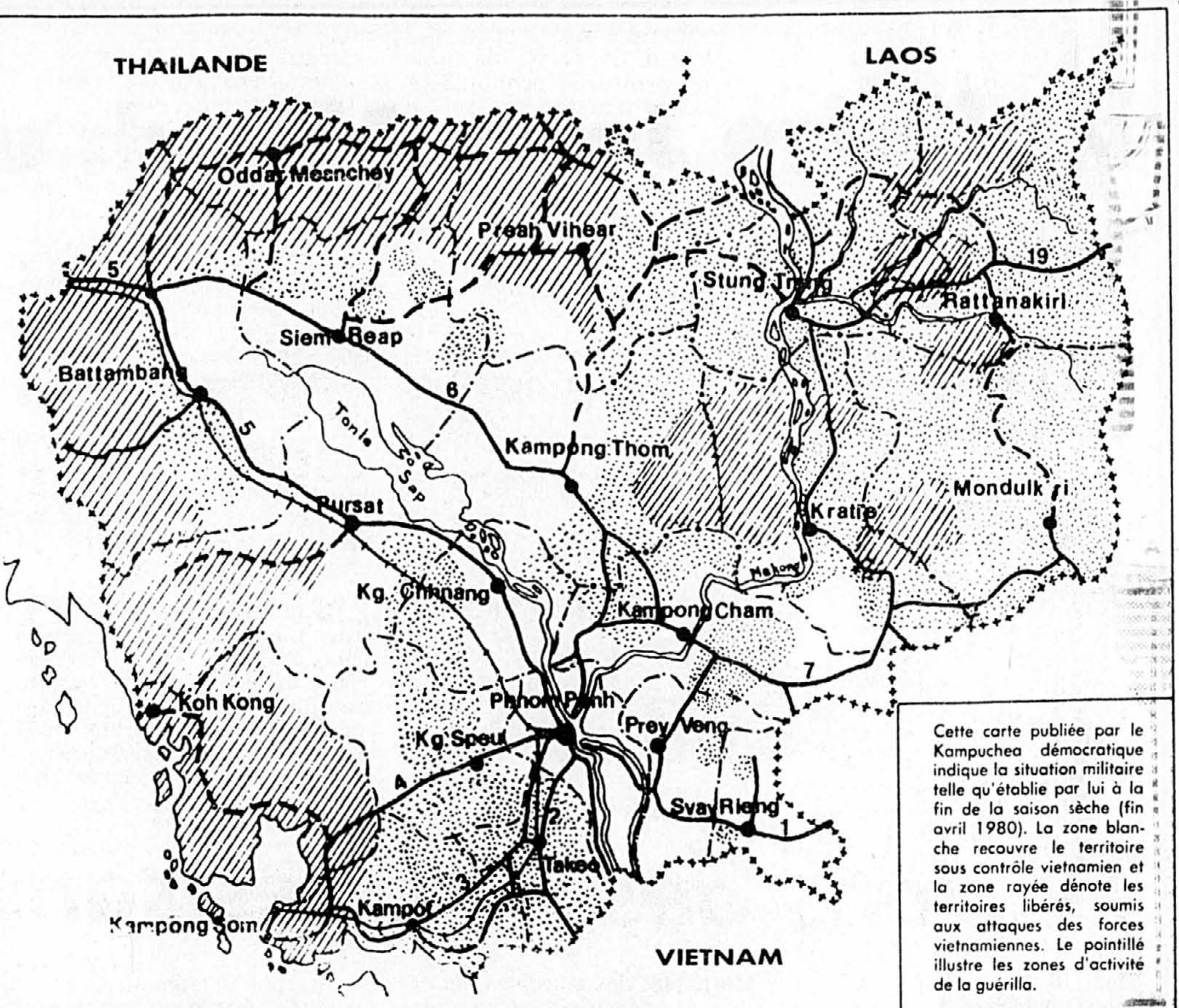
Ce scénario m'a été plusieurs fois confirmé par des maquisards blessés que j'ai interrogés à l'hôpital militaire de Nong Preu, au pied du Phnom Malai, dans la province de Battambang, où je me suis rendu quelques jours plus tard.

Les maquisards opèrent en étroite liaison avec la guérilla des villages et même avec les Forces d'autodéfense mises sur pied par les Vietnamiens.

«Ces forces locales adoptent une attitude à double face, m'ont raconté plusieurs maquisards. Elles ne peuvent pas défier ouvertement les Vietnamiens, mais la nuit elles travaillent pour la Résistance.»

Le Kampuchea démocratique a adopté par ailleurs une stratégie de résistance et de repli périphériques. Autre nécessité vitale pressenti dès 1975 avec l'évacuation de Phnom Penh. Objectif: ôter à l'éventuel envahisseur toute possibilité de contrôler le pays uniquement à partir de son noyau «moderne» et l'obliger à se répandre faiblement jusque dans les campagnes propices à la guérilla.

Le retour de plus de 2 millions



Cette carte publiée par le Kampuchea démocratique indique la situation militaire telle qu'établie par lui à la fin de la saison sèche (fin avril 1980). La zone blanche recouvre le territoire sous contrôle vietnamien et la zone rayée dénote les territoires libérés, soumis aux attaques des forces vietnamiennes. Le pointillé illustre les zones d'activité de la guérilla.

de réfugiés dans leurs villages, des problèmes du ravitaillement des villes après les dévastations provoquées par les bombardements US et la crainte de nouveaux bombardements motivent également l'évacuation des villes en 1975.

Hanoï contrôle un noyau vide

Mais le facteur stratégique revêt une pertinence cruciale depuis l'invasion vietnamienne: Hanoï contrôle un noyau presque vide mais sans contrôler le pays ou la population. Pour écraser la Résistance, il lui faut envoyer ses troupes sur le terrain de la guérilla.

Les Vietnamiens avaient le Nord-Vietnam et le Cambodge comme bases pour faire la guerre au Sud-Vietnam. Les Cambodgiens n'ont aucun sanctuaire semblable pour libérer leur pays; ils n'ont pas d'autre choix que de s'accrocher au terroir national.

Aussi, les bases périphériques, le long des 800 km de frontière avec la Thaïlande notamment, sont-elles solidement implantées et lourdement minées et piégées contre toute avance frontale de l'infanterie vietnamienne.

Contre cette stratégie du repli, Hanoï dispose cependant d'une arme meurtrière, l'aviation. Et les dirigeants du Kampuchea

démocratique sont convaincus que le Vietnam devra tôt ou tard recourir aux bombardements aériens des zones libérées.

Pour cette raison, la population des zones libérées est groupée dans des villages camouflés sous les arbres aux flancs des collines et comptant rarement plus de 1,500 à 2,000 habitants chacun: chaque village peut être évacué en moins d'une heure, m'a dit Thiounn Mumm.

Depuis ma visite, l'armée thaïe a fait état de la présence de Migs vietnamiens à Siem Reap, à mi-chemin entre les provinces d'Oddar Mean Chey au nord, et de Battambang, à l'ouest.

Au pied du Phnom Malai

■ Avant de quitter Oddar Mean Chey, j'ai insisté une fois de plus, auprès de Khieu Samphan cette fois, pour visiter d'autres zones khmères rouges.

Et il a dit: «Bien. Nous allons communiquer votre identité aux responsables de Nong Preu, dans la province de Battambang. Ils vous y accueilleront mais vous devez y aller par vos propres moyens.»

C'est ce que j'ai fait dès mon retour à Bangkok. Avec la précieuse aide du journaliste japonais Naoki Mabuchi, j'ai passé trois jours à obtenir de l'armée thaïe les autorisations nécessaires «pour aller jusqu'à la frontière mais non pour la franchir, ce qui est formellement interdit».

Nong Preu, avec Tha Prik et Khao Din, fait partie d'un vaste ensemble de villages khmères rouges totalisant quelque 60,000 habitants au pied du Phnom Malai, à une cinquantaine de kilomètres au sud d'Aranyaprathet.

Les Vietnamiens bombardent cette position depuis plusieurs mois, atteignant presque quotidiennement des villages thaïs, mais leur infanterie est embourbée par la saison des pluies et la résistance khmère.

J'y suis arrivé à l'improviste. Chhorn Hay, secrétaire aux Communications du Kampuchea démocratique, alerté par les enfants, est venu nous accueillir. Il a examiné mon passeport et déclaré, simplement: «Nous vous attendions.»

Apprivoiser la forêt

Comme dans le nord, la population apprivoise la forêt depuis

près d'un an: cases de bois et de chaume, potagers, artisanat, écoles. Avec, en plus, une étonnante joie de vivre. Les habitants, qui ont troqué le noir du régime Pol Pot pour des couleurs plus gaies, ont improvisé une représentation musicale de deux heures.

Trois musiciens, avec des instruments fabriqués sur place, six chanteuses et une centaine d'enfants ont chanté des chansons folkloriques et présenté des danses khmères traditionnelles.

Chhorn Hay était là, avec sa femme et son fils de 6 ans qu'il a retrouvés récemment à Khao-I-Dang.

Il a fallu couper court au spectacle artistique pour visiter l'hôpital militaire de 200 lits, avec une unité chirurgicale, un médecin et un chirurgien. Cet hôpital reçoit régulièrement la visite d'un médecin et de deux infirmières canadiens, m'a-t-on dit.

Si les dirigeants du KD voulaient faire bonne impression, c'est à Nong Preu qu'ils auraient dû établir un centre de réception pour la presse mondiale, au lieu du camp d'accueil d'Oddar Mean Chey.

Dans les jours qui ont suivi, j'ai visité les camps de Nong Chan (sihanoukiste) et de Nong Samet (khmer serei), au nord d'Aranyaprathet, toujours en violation des consignes de l'armée thaïe de ne pas franchir la frontière.

Un triste contraste

Le contraste choquait. Aucune organisation, aucun esprit communautaire. D'immenses bidonvilles crasseux. Aucune



A quelques kilomètres des positions de l'artillerie vietnamienne, ces fières Cambodgiennes ont exécuté des danses traditionnelles khmères, accompagnées de trois musiciens et de six chanteuses, durant ma visite à Nong Preu.

Photo Jooneed Khan, LA PRESSE

culture non plus, les huttes et les tentes entassées les unes près des autres.

Des hommes armés, en jeans, circulant à pied ou en motocyclette au milieu des jeeps et des camions-citernes de la Croix-Rouge internationale et de l'Unicef.

Au centre de la Croix-Rouge, à Nong Chan, un homme interro-

ge, avec l'aide d'un interprète, une famille khmère. A l'entrée, des photos et des lettres sont affichées. Il y en a une d'un Cambodgien de l'île Bizard qui recherche des membres de sa famille.

Un médecin de la Croix-Rouge vient de terminer son mandat. Il va rentrer en Angleterre. Son bilan, après six mois d'efforts?

«Il y a une nette dégradation des conditions sanitaires à Nong Chan et Nong Samet. La population ne veut pas s'aider elle-même».

Ces camps sont en effet des centres de distribution de l'aide internationale, dont plusieurs agences veulent priver les Khmers rouges «parce que civils et combattants s'y confondent».

Ils attirent par ailleurs les gens de l'intérieur, dont un bon nombre préfère y rester plutôt que de retourner sous contrôle vietnamien.

DEMAIN: Vers un front commun khmer

Les difficultés de la gauche britannique

■ LONDRES (AFP) — La gauche britannique, sur le double plan syndical et politique, aborde la rentrée dans une atmosphère de division et d'incertitude qu'exacerbent les querelles idéologiques et les récents succès économiques du premier ministre conservateur, Mme Margaret Thatcher.

Deux échéances attendent cette gauche: la conférence du «Trades Union Congress» (TUC), cette semaine à Brighton, et le congrès du Parti travailliste dans trois semaines à Blackpool. Dans l'un et l'autre cas, les observateurs s'attendent à de violents affrontements qui pourraient aboutir à une défaite significative de la gauche.

Les syndicats, qui sont fondamentalement hostiles aux tentatives du gouvernement conservateur de réglementer leurs pratiques, notamment en ce qui concerne les piquets de grève, les «closed shops» (monopole syndical d'embauche) et les consultations postales auprès de la base avant tout arrêt de travail, n'en sont pas pour autant unanimes sur la riposte à apporter aux «tories».

Dans quinze jours, à Brighton, les Trade Unions «modérés» vont tenter d'imposer une ligne «réaliste» notamment en acceptant une aide financière du gouvernement pour organiser les consultations postales de la base.

Les syndicats les plus militants, comme celui des ouvriers boulangers, demanderont à Brighton que le TUC manifeste son «opposition totale» à la politique gouvernementale et ils iront jusqu'à demander l'expulsion des centrales jugées trop «molles» comme celles des métaux et des électriciens (1,6 million de membres) si elles persistent dans leur acceptation même partielle des mesures gouvernementales.

Le TUC devra également définir son attitude devant l'épreuve de force inévitable qui opposera la gauche et la droite du «Labour» à Blackpool. Le nombre important des mandats accordés aux syndicats à la confé-

rence travailliste leur donne un rôle décisif sur la ligne politique du «Labour». Les observateurs pensent généralement qu'un nombre suffisant de syndicalistes se prononceront pour la droite pour assurer la défaite des champions de la gauche comme MM. Anthony Wedgwood-Benn ou John Silkin.

Dans ce cas, les observateurs estiment que l'on pourrait assister à Blackpool en octobre au schéma suivant: avec une défaite de la gauche, l'actuel leader du «Labour», l'ancien premier ministre James Callaghan (68 ans) pourrait quitter la direction du parti «dignement» et laisser la place au chef de file du tra-

vailisme modéré, M. Denis Healey (63 ans).

La gauche travailliste qui veut radicaliser son opposition au gouvernement conservateur aussi bien syndicalement que politiquement se trouve devant deux obstacles: d'une part, les militants du «Labour», à quelque quatre ans des prochaines élections générales, ne sont guère mobilisés et, d'autre part, la politique économique de Mme Thatcher donne quelques signes, fussent-ils modestes, de réussite.

En effet, le taux d'inflation est tombé en juillet de 22 à 17 pour cent et la balance des paiements britannique a enregistré le même mois un excédent record de 311 millions de livres.

A cela s'ajoutent les avertissements répétés de la droite qui menace le parti d'une scission si la gauche l'emportait. Trois anciens ministres travaillistes, Mme Shirley Williams et Mme David Owen et William Rodgers, affirment qu'ils formeront un parti social-démocrate indépendant plutôt que d'accepter les exigences de la gauche, dont celle de quitter le Marché commun en cas de victoire du «Labour» aux prochaines élections.

En tout état de cause, ces batailles seront rudes, mais il paraît peu probable que Mme Thatcher trouve en face d'elle à l'automne un parti travailliste uni et résolument axé sur la gauche.

Chérie par Henry Link



PASCAL

Véritable évocation du style régional français, une splendide création — offrant autant de notes d'élégance. Construction en bois au fini ivoire patiné rehaussé de garnitures peintes en dorures sur les battants de portes et sur les tiroirs; dessus stratifié à garnitures harmonisées. De même, les ferrures ont été patinées de manière à rappeler autant que possible ce caractère d'authenticité des superbes réalisations du style régional français. Un élégant ensemble comprenant un choix de panneaux de chevet à montants fuselés ou de lit à baldaquin.



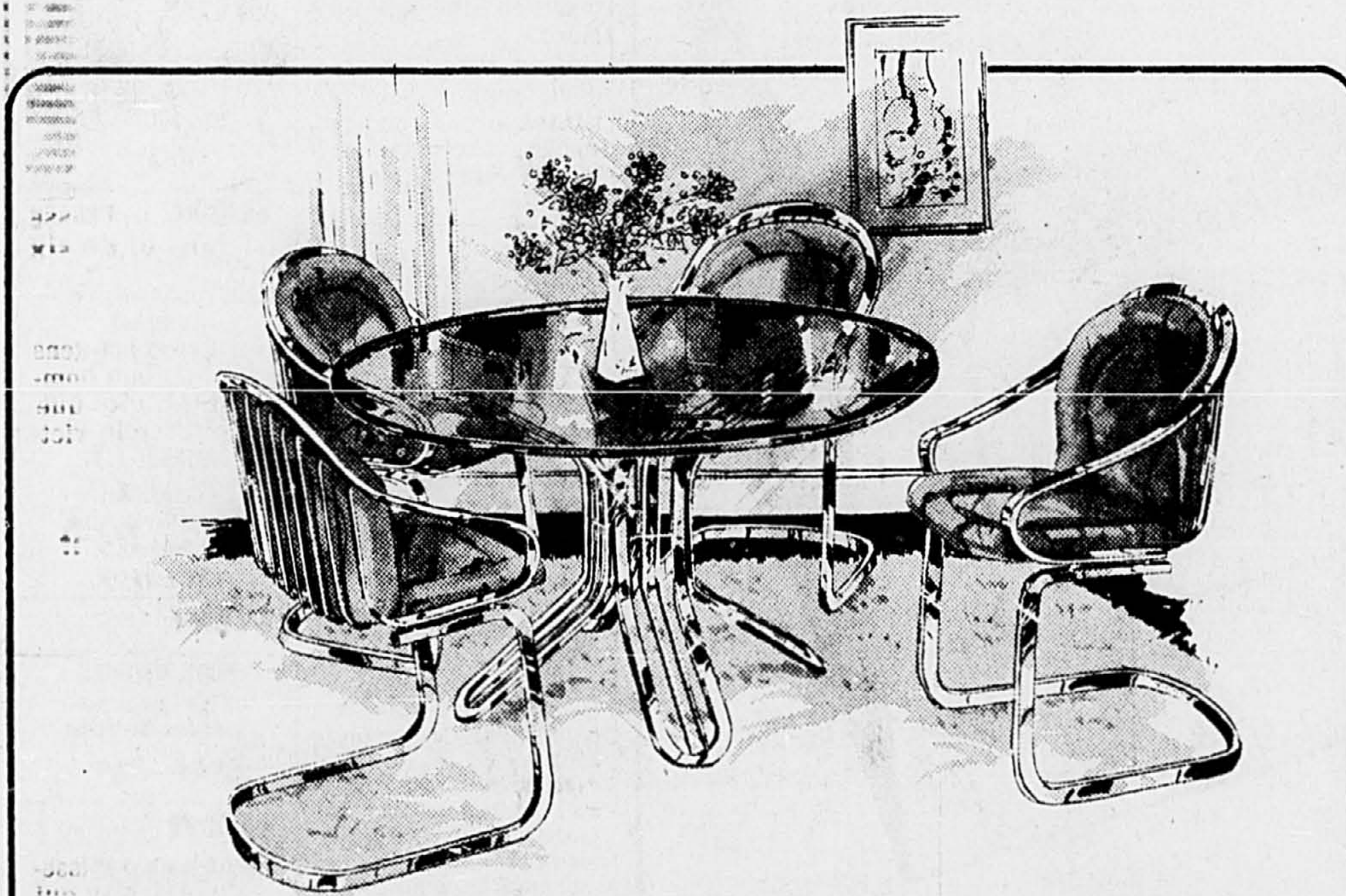
- A. Chiffonnier **339⁸⁸**
- B. Grand miroir **149⁸⁸**
- C. Coiffeuse double **339⁸⁸**
- D. Grand bahut 48" **269⁸⁸**
- E. Bureau (encoignure) **229⁸⁸**
- F. Chaise de pupitre **104⁸⁸**
- G. Petit bahut 30" **209⁸⁸**
- H. Chiffonnier (2 portes) **219⁸⁸**
- I. Chiffonnier (3 tiroirs) **209⁸⁸**
- J. Lit à baldaquin 39" **419⁸⁸**
- K. Table de chevet **169⁸⁸**
- L. Table de toilette **249⁸⁸**
- M. Banquette **99⁸⁸**
- N. Pupitre d'étudiant **289⁸⁸**
- O. Grand miroir **209⁸⁸**
- P. Chiffonnier (5 tiroirs) **319⁸⁸**

Pour le salon... sectionnels par Bauhaus

Ensemble modulaire créé par Bauhaus. Pour un agencement personnalisé, allant au gré de votre fantaisie. Mettez du piquant dans votre intérieur, et jouez avec les formes et le style. Décorez vos pièces selon votre humeur. L'ensemble créé par Bauhaus est offert à un prix très confortable. Mobilier bien conçu, confortable et élégant, réalisé dans des tissus aux tons clairs.



- Élément de coin **249⁸⁸**
- Élément sans bras **189⁸⁸**
- Pouf **128⁸⁸**



Ens. de cuisine créé par Bassett
 Ensemble très actuel. Pied de table en acier robuste au fini chrome brillant, dessus de table en verre de forme ronde 3/8" d'épaisseur. Fauteuils tubulaires capitonnés en velours brun. **559⁸⁸**



Ens. de cuisine créé par Bassett
 Le support central en frêne massif se marie agréablement avec le fini naturel des fauteuils assortis. Pied en métal tubulaire robuste au fini chrome brillant, dessus en verre clair très épais. Fauteuils, avec cadre tubulaire robuste et dossiers en osier. Coussins en velours. **499⁸⁸**

LE «TESTAMENT» DE GÉRARD PICARD

Maintenir le droit de grève dans les hôpitaux mais l'assortir d'un code d'éthique

Clamant bien haut que «la situation n'a jamais été dramatique pour la santé et la sécurité du public», le Conseil sur le maintien des services de santé et des services sociaux, mieux connu sous le nom de Conseil des services essentiels, recommande que:

PIERRE VENNET

- un nouveau rouage d'application de la loi, rouage qu'il qualifie d'essentiel, soit ajouté en prévision de l'avenir; il s'agit d'un protocole-cadre qui vise, si l'on peut dire, à civiliser la grève, laquelle demeurerait dans ce secteur;

- l'établissement d'un service unique de «dispatching» et de répartiteurs en cas de conflit, qui verrait à répartir lui-même les urgences selon les places disponibles dans la région.

Soumis au juge en chef du tribunal du travail, Jean-Paul Geoffroy et constituant en quelque sorte le testament spirituel du grand syndicaliste Gérard Picard, décédé cet été, et qui le présidait, ce rapport a adopté comme philosophie que la situation conflictuelle des dernières

négociations, «a été moins grave que par le passé, au grand désappointement des prophètes de malheur».

Ces mots sont d'ailleurs de Gérard Picard lui-même, tient-on à préciser dans le texte officiel du rapport publié après son décès. Précisons que ce rapport n'a pas encore été rendu public et que LA PRESSE l'a donc reçu sous le manteau.

Quant à sa suggestion de protocole-cadre visant à civiliser le droit de grève, M. Picard écrit dans l'avant-propos du rapport qu'elle a été adoptée à l'unanimité par les six autres membres de la commission (le Dr Harvey Barkun, directeur général de l'hôpital Général de Montréal, Mme Paulette Côté, infirmière à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, Mme Ginette Lestage, technicienne de laboratoire à l'hôpital Charles-LeMoine, Mme Ginette Rodger, directrice du service des soins infirmiers de l'hôpital Notre-Dame, M. Jean-Yves Légaré, directeur général du Conseil régional de la santé et des services sociaux de Québec et M. André Serres, employé d'entretien à l'hôpital Notre-Dame) et affirme qu'elle a été bien reçue, «en principe», par

d'importantes organisations patronales et syndicales et pourrait fort bien se concrétiser, «chaque partie y mettant du sien sous le signe de la bonne foi».

Sus à la dramatisation

Aux chercheurs de demain, qui se pencheront sur le bilan des grèves qui ont éclaté dans les établissements de santé et de services sociaux dans le cours des années 1979 et 1980, les commissaires écrivent que «leur bon jugement leur permettra de faire la part des choses et de ne pas se laisser influencer par les exagérations qu'ils pourront d'ailleurs déceler rapidement».

Pour la Commission Picard, donc, «ce sont les media qui ont fréquemment dramatisé et ont failli semer la panique dans la population».

Le Conseil, conclut-on, n'a pas été une source de nouvelles à sensation. «Il n'a rien dramatisé et il n'a pas annoncé de morts anonymes durant les conflits de travail; il n'a pas non plus fait l'autopsie sur la place publique de quelques syndicats ni de quelques directions d'établissement. Il n'avait aucune raison d'agir ainsi.»

Ceci dit, écrivent les commissaires dans la conclusion de leur

rapport, le Conseil ne prétend pas que les conflits de travail de 1979 dans les établissements du réseau des affaires sociales n'ont pas causé d'inconvénients ou que les inquiétudes des bénéficiaires et du public n'étaient pas fondées.

Mais, de l'avis du conseil, le bilan est positif, principalement parce que, contrairement au passé et en observant la réalité, on constate que les grèves ont été d'ordinaire sporadiques, parfois tournantes, mais toutes de courte durée.

On croit donc qu'avec les deux suggestions qu'on formule, un protocole-cadre dont le succès n'est pas assuré, «mais il existe de bonnes raisons de croire qu'il est réalisable», il y a moyen de laisser courir le droit de grève dans les hôpitaux et de maintenir les services essentiels.

Quant au service unique de «dispatching», il pourrait être en rapport quotidien avec les hôpitaux afin de connaître, entre autres, le nombre de lits disponibles, l'endroit et la situation des services d'urgence, les grèves appréhendées, etc., de façon à pouvoir planifier les mesures appropriées et applicables dans chaque région.

The Gazette invité à redoubler de rigueur

■ QUEBEC (PC)

— Le Conseil de presse du Québec vient d'inciter le quotidien anglo-montréalais The Gazette «à redoubler de rigueur dans sa mise en page en sorte d'éviter chez le lecteur toute confusion sur le sens véritable de l'information qu'elle diffuse et qui pourrait porter ombrage à son intégrité d'informateur public».

Cet avertissement du Conseil fait suite à une plainte d'un lecteur, M. Daniel Laforest, qui dénonçait l'édition du 20 mai dernier de ce quotidien.

Selon M. Laforest, The Gazette avait manqué d'éthique professionnelle en associant dans son édition publiée le jour du référendum une photographie illustrant un immeuble de Miami détruit à la suite d'émeutes raciales récentes.

Selon le plaignant, The Gazette, «à l'aide

d'un contexte hautement émotif et tendu, avait manipulé deux éléments consciemment dissociés pour faire miroiter le spectre de la désolation, de la catastrophe et des désordres sociaux advenant une victoire du OUI».

Le Conseil de presse considère dans sa décision que la mise en page d'un journal relève de la responsabilité de l'éditeur.

«Toutefois la discrétion de ce dernier n'est pas absolue et la presse doit faire preuve d'une grande rigueur», affirme la décision du Conseil.

L'organisme affirme qu'on ne saurait conclure dans le cas présent à une tentative de manipulation de l'information sans tomber dans le procès d'intention.

«Le Conseil estime cependant que par sa façon de faire, The Gazette pouvait donner prise aux accusations du plaignant».

“Les laveuses, sècheuses Sears-Kenmore: le meilleur achat que m'offrait Sears... et le meilleur achat que j'aie jamais fait!”

“Je cherchais de bons appareils simples, solides et économiques, me permettant de faire différents types de

lavage, et je voulais en avoir pour mon argent. J'ai donc choisi Sears-Kenmore.”

Mme Lebrun, propriétaire d'un ensemble laveuse, sècheuse Kenmore, est photographiée ici avec nos modèles-vedettes 20 900 (laveuse) et 60 300 (sècheuse).

Henriette Lebrun



Laveuse compacte 24" aux avantages d'une grosse

449⁹⁸

Rég. 479.98

a-Ce modèle mobile et compact est aussi efficace qu'une grosse laveuse. Programmes: pré-lavage, normal, pour tissus délicats/jerseys et les sans repassage. 2 vitesses lavage/essorage. Pas besoin d'installation spéciale. Blanc. 267 420 900 DL. Blé doré ou amande \$10 de plus. Elle peut aussi être installée en permanence.

Sècheuse compacte assortie à cycle de refroidissement

289⁹⁸

Rég. 309.98

b-Programme pour tissus sans repassage à cycle de refroidissement évitant les faux plis. Culbutage sans chaleur pour sécher vêtements de pluie, oreillers. Programme de séchage pour jusqu'à 120 min. Porte à interrupteur de sécurité. Blanc. 267 460 300 DL. Blé doré ou amande \$10 de plus. Support. La sècheuse se boulonne au support, la laveuse se glisse dessous (non montré) **29.98**

En vigueur du 3 septembre au 13 septembre



Kenmore... seulement chez Sears

Offerts dans les 18 points de vente Sears de Montréal et ses environs

Dans nos magasins

Place Vertu, Ville St-Laurent 333-5222
Les Galeries d'Anjou, Anjou 353-7770

Mail Champlain, Brossard 465-1000
Carrefour du Nord, St-Jérôme 432-2110
Carrefour du Richelieu, 340-2651

Dans nos bureaux de vente par catalogue avec appareils ménagers

Boucherville 641-1240 LaSalle 363-8120 Pointe-Claire 694-4720
Châteauguay 691-6920 St-Eustache 472-6820 Repentigny 581-7631
Chomedey 687-4811 Lachine 637-5571 Rosemere 621-0230
Cuvigny 668-6600 Montréal-Nord 323-9410 Terrebonne 471-2333
Fabreville 622-6300

TELE-SHOPPING

Montréal 333-5811
St-Jérôme 432-1130
St-Jean 349-2611

Heures d'ouverture: lun., mar., mer. de 9h30 à 17h30.
jeu., ven. de 9h30 à 21h; sam. de 9h à 17h.

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus

Un plongeur de la Calypso se noie

■ PICTON, Ontario (PC, UPC) — Un plongeur de l'équipe de l'océanographe Jacques Cousteau s'est noyé hier dans le lac Ontario, à un mille environ au nord de Long Point.

Il s'agit de Rémy-André Galliano, âgé de 30 ans, de Marseille, dont le corps a été retrouvé par des plongeurs militaires dans 30 mètres d'eau.

La garde côtière canadienne a ouvert une enquête sur les circonstances de l'accident.

Le commandant Cousteau est actuellement en Europe. En juillet dernier, alors qu'il se trouvait à Dartmouth, en Nouvelle-Ecosse, il avait révélé qu'il se proposait de mettre sur pellicule le conflit entre la civilisation et l'écologie depuis Terre-Neuve jusqu'aux Grands Lacs. Le célèbre explorateur, qui est âgé de 70 ans, avait souligné que la vie aquatique avait été bouleversée par la pénétration des Européens en Amérique du Nord.

Il en résultera un documentaire de deux heures, produit par la société Cousteau et l'Office national du film.

ANNONCE

MAIGRIR EN DOUCEUR

Ceux qui ont déjà suivi un régime amaigrissant savent comme il est frustrant de reprendre, souvent très vite, les kilos perdus. Que faire alors pour maigrir de façon progressive et permanente? Sélection du Reader's Digest de septembre vous propose un régime qui sort de l'ordinaire. Nul besoin de compter les calories, de mesurer exactement vos portions ou de vous peser tous les jours! Le secret? Transformer vos habitudes alimentaires et en faire une règle de vie... Ainsi, pourquoi ne pas remplacer le porc ou le boeuf, trop riches, par du poisson et de la volaille?... Pourquoi ne pas marcher au lieu de prendre l'auto ou l'autobus pour la moindre course?... Vous apprendrez à composer vous-même un régime que vous pourrez suivre sans danger pendant des mois. Pour découvrir le secret de la minceur, procurez-vous Sélection de septembre aujourd'hui même. En vente dans tous les kiosques à journaux.

DÉPOSITAIRES

RCA

RCA

D.C. Ouimet
3 ouest, boul. Desjardins
Ste-Thérèse de Blainville
435-8246

RCA

Meubles
R & P Ouimet Inc.
1000 boul. Des Seigneurs
Terrebonne
471-4119

RCA

Aimé Sexton
15833 ouest, boul. Gouin
Ste-Geneviève,
626-5388

RCA

Jacques Cartier T.V.
1218 Chambly
Longueuil,
679-7890

RCA

Maison Ostiguy Inc.
1617 Perigny
Chambly,
658-5441

RCA

Lamy & Lemyre Inc.
3601 Bélair
Montréal,
721-3088

RCA

A. Fortin T.V. Inc.
47 ouest, rue Fleury
Montréal,
381-9261

RCA

Marcel Gingras Inc.
37 boul. des Laurentides
Pont-Viau,
667-1112

RCA

Ameublement
J.G. Hogue
3685 boul. Industriel
Montréal-Nord,
381-2501

RCA

Ameublement
Mama Cie Ltée
7426 St-Hubert
Montréal,
272-8202

RCA

Réal Giguère
T.V. Inc.
828 est, Marie-Anne
Montréal,
523-2348

RCA

Centre D'Economie
Du Nord
1448 est, rue Fleury
Montréal,
389-4772

RCA

Ludger Cyr Inc.
6955 est, Jean-Talon
St-Léonard,
254-9936

RCA

Meubles
R. Legault Inc.
4703 Charlevoix
Montréal-Nord,
323-2365

RCA

Jacques Casaubon
Ste-Elizabeth
Cité Joliette,
756-2127

RCA

J.R. Vinet Inc.
520, rue Georges-V
Montréal,
351-9110

RCA

Savignac T.V.
Service
200, boul. de l'Industrie
Joliette,
753-5109

RCA

Multi Meubles
92, Rang Sainte-Julie
Saint-Jean-de-Matha
886-5224

RCA

Ameublement Migue
6, rue Dupuis
Saint-Jacques,
839-3411

RCA

Hervé Ouellette
3481 est, rue Ontario
Montréal,
526-5921

RCA

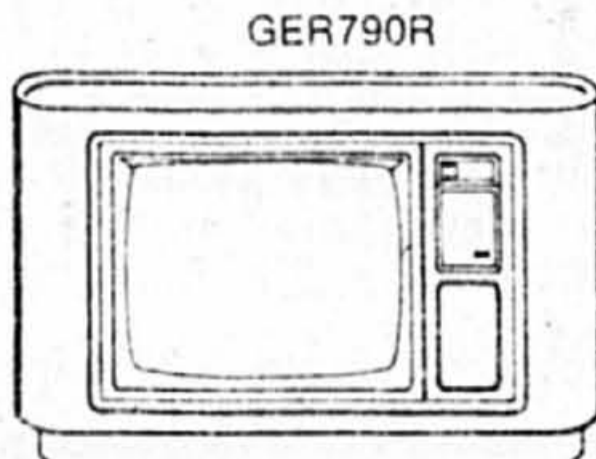
Télé Multiples
1980, rue Everett
Montréal,
722-1265

VENTE-REPRISE

de télécouleurs RCA 1981 à télécommande

OFFRE
D'UNE DURÉE
LIMITÉE!

Meubles ColorTrak haut de gamme RCA de 26 po* avec télécommande à infrarouge. Deux meubles de luxe contemporains de grand style pour 1981 — le modèle GER930R fini en pièces de pacanier authentique et placages (garnitures similibois) en plus du système sonore bidimensionnel — ou le modèle GER790R (petite illustration) au fini noir métallique laqué avec base et surface nickelées.



GER790R

**EN ÉCHANGE DE VOTRE
VIEIL APPAREIL COULEUR
OBTENEZ JUSQU'À**

\$120

DE RÉDUCTION

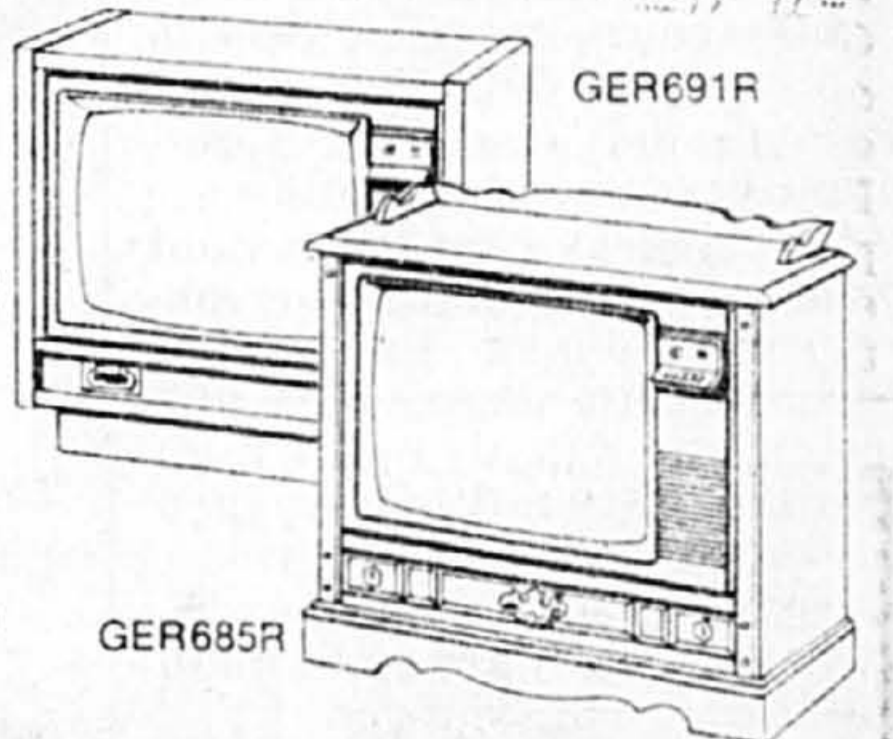
sur certains
nouveaux modèles 1981
à télécommande de RCA

Apportez votre vieux télécouleur — peu importe son âge, son état et sa marque — chez votre marchand RCA participant, et obtenez-en une valeur de reprise intéressante à l'achat d'un nouveau télécouleur 1981 de RCA à télécommande! Mais faites vite, car cette offre n'est valable que pour une période de temps limitée.



RCA fabrique constamment de meilleurs téléviseurs

Meubles XL-100 de 26 po* de RCA avec télécommande ChanneLock. Choisissez votre style de meuble favori. Le colonial au fini érable, le traditionnel au fini pacanier (les deux avec roulettes dissimulées) ou le style contemporain fini pacanier à base pivotante de conception unique. Puis apportez votre vieux télécouleur pour en obtenir une généreuse valeur de reprise et achetez-vous le télécouleur qui vous procurera des années de bons moments!



GER691R

GER685R

GER689R



GER930R



Modèles de table ColorTrak à télécommande de 20 po* d'un style attrayant avec garnitures similinoyer de luxe. Idéal pour les petites chambres ou comme second appareil. Le modèle FER498R comporte le système sonore bidimensionnel et la pratique panneau de commande manuel situé sur le dessus de l'appareil.



FER498R



GER760R

**Télécouleurs XL-100 1981 de RCA
avec télécommande ChanneLock**

Le XL-100 de RCA est le chef de file au chapitre du rendement, de la fiabilité et de la qualité... Ce n'est pas pour rien qu'il est de loin l'appareil le plus vendu. Examinez cette liste de caractéristiques du XL-100 RCA — ou mieux encore, venez assister à une démonstration!

- Repérage automatique du contraste et de la couleur
- Autoreglage de la couleur et correction automatique des teintes du visage
- Châssis LONGUE-VIE perfectionné de RCA
- Tube-image Super AccuLine — fonctionne en toute douceur et en silence pour vous permettre de mettre en marche ou d'arrêter votre appareil, de régler le volume de façon continue et de choisir n'importe quel canal VHF ou UHF, n'arrêtant qu'aux canaux que vous avez programmés dans sa mémoire électronique
- Indicateur de canal luminescent affiché à l'écran

**Télécouleurs ColorTrak 1981 de RCA
avec télécommande à infrarouge**

Apportez votre vieux télécouleur et obtenez-en une valeur de reprise intéressante à l'achat d'un nouveau modèle ColorTrak 1981 avec télécommande à infrarouge!

Le ColorTrak livre les couleurs telles qu'elles sont, automatiquement, grâce à ces caractéristiques perfectionnées:

- Synchronisation ChanneLock au quartz avec télécommande à infrarouge
- ColorTrak, et affichage de l'heure et de l'indicateur de canal à l'écran
- Autoreglage de la couleur et correction automatique des teintes du visage
- Châssis LONGUE-VIE perfectionné de RCA
- Tube-image Super AccuFilter de 100* avec phosphores teintés
- Dispositif d'affinage de l'image exclusif à RCA qui définit les détails de l'image
- Le système sonore bidimensionnel exclusif à RCA — qui simule l'effet réaliste des sons stéréophoniques (modèles GER930R et FER498R).

*tube-image de 26 po/image de 53 cm en diagonale

**NOUVELLE
GARANTIE DE
3 ANS**

RCA offre:
• garantie de 3 ans sur le tube-image
• garantie de 3 ans sur les pièces

Les marchands participants RCA offrent:
• garantie de 3 ans sur le service et la main-d'œuvre

Les marchands RCA participants suivants vous offrent une grande qualité... à un prix réduit:

*tube-image de 20 po/image de 48 cm en diagonale

RCA Léon Robillard Ltée 208, De Castelnau Montréal, 271-4611	RCA J.M. Saucier Electronique Ltée 10090 boul. St-Laurent Montréal, 389-3541	RCA H. Durocher Elect. 12695 — 54e Avenue Riv.-des-Prairies, 648-3894	RCA Dubé T.V. Enrg. 2719 Desormeaux Montréal, 352-2130	RCA Electronique J. Martin 6379 Roi-René Anjou, 353-3882	RCA Technivision 10734 St-Laurent Montréal, 331-4800	RCA Geo. Allen T.V. 207 Côte-Vertu St-Laurent, 331-5391	RCA Amb. Roger Fontaine 4020 Dandurand Montréal, 522-8594	RCA Maison Beaudet Inc. 8723 — 10e Avenue Montréal, 729-5217
RCA Les Ameublements G.B. Inc. 9901, Louis-Hippolyte-Lafontaine Ville d'Anjou, 352-7110	RCA Mobilier Masson 3033 Masson Montréal, 721-4991	RCA Damon Ltée 1360 Notre-Dame Lachine, 637-5835	RCA Boisvert T.V. 327 Lakeshore Pointe-Claire, 695-3007	RCA Payette Radio 730 St-Jacques Montréal, 878-4771	RCA Shanks & Frère 4225 Notre-Dame Montréal, 933-6171	RCA Allies Furniture Store Inc. 4409 Wellington Verdun, 769-3801	RCA J.A. Gagnon 4061 Wellington Verdun, 768-6623	RCA Trépanier Radio T.V. Service 258 est, Principale Fermont, Co. Missisquoi, 293-4034
RCA Ameublement St-Eustache Inc. 35 St-Laurent St-Eustache, 627-4709	RCA Archambault T.V. Enr. 4057 Haul St-François Dumay Nord, Laval, 661-1948	RCA Lusignan Inc. Marcel 1342 boul. Ste-Adèle Ste-Adèle, 229-3053	RCA Marcel T.V. Repentigny Inc. 51, rue LaSalle Repentigny, 581-8503	RCA Centre Elect. Boucher Ltée 1604, Ste-Hélène Longueuil, 677-9977	RCA Tel Audio 29 rue St-Pierre St-Constant, 632-2093	RCA Meubles L. Laurent Inc. 100 Moreau St-Luc, 353-9201	RCA Jean Luc Aubin 4451 Principale St-Félix de Valois 889-5941	RCA Ameublement Brisson Inc. 44 Petite Nourie Joliette, 753-3926
RCA Ameublement Guy Malo 1090 route 343 St-Ambroise, 753-9514	RCA Télévision St-Amour Inc. 361 St-Charles Nord Joliette, 753-7358	RCA Centre Electronique Laurentien 492 Principale St-Donat, 424-2266	RCA Rond Point du Meuble 8800 boul. St-Laurent Montréal, 388-7571	RCA Corbeil Electrique Inc. 7565 St-Hubert Montréal, 272-1118	RCA Télévision Yves Boutin 75 St-Laurent Lavaltrie, 586-2801	RCA Gérard Lafrance Inc. 3441 est, rue Jean-Talon Montréal, 722-6021	RCA Lefebvre & Robert 7635 Centrale Ville LaSalle, 363-8887	RCA Plaza T.V. Inc. 100 boul. D'Anjou, Châteauguay, 691-2859 1090 Notre-Dame, Lachine 637-4448 9545 Gouin, Pierrefonds 684-2128
RCA Iberia Furniture 4078 boul. St-Laurent Montréal, 845-5777	RCA Centre du Stéréo LaSalle 1509 Dollard LaSalle, 363-7358	RCA Atelier Electronique Brasseur Inc. 3256 Grande-Aillée St-Hubert, 678-3430	RCA Bertrand Crépeau & Fils 68, Antonio-Barrette Joliette, 753-7527	RCA Torino Furniture Ltd. 6889 boul. St-Laurent Montréal, 274-1371	RCA Meubles Santini Inc. 6421 St-Laurent Montréal, 270-4141	RCA Edwards Electrique Regd 5380 Sherbrooke Ouest Montréal, 486-4270	RCA Ste-Adèle Electronique 460 Chemin Ste-Marguerite Ste-Adèle 229-4556	RCA Ameub. Phil Joly Ltée 121 est, Blainville Ste-Thérèse de Blainville 435-6566

La dette polonaise inquiète les banquiers

La fin des grèves en Pologne ne signifie pas que la crise financière de ce pays touchera bientôt à sa fin. La reprise du travail rend à la Pologne sa capacité d'exporter et d'assurer au moins une partie du service de sa dette extérieure de quelque \$20 milliards. Mais il faudra une forte hausse de la productivité dans l'économie polonaise pour réduire ou même stabiliser cette dette dans les prochaines années. Or, de l'avis de banquiers canadiens qui suivent la situa-

FRÉDÉRIC WAGNIÈRE

tion de près, le règlement de la grève par la création de syndicats autonomes présage davantage de nouvelles revendications que des relations de travail stables.

La dette polonaise inquiète les banquiers internationaux. Son service exige environ \$7 milliards à la Pologne par an — \$2 milliards en intérêts et \$5 milliards de remboursements. Mais la balance commerciale demeure fortement déficitaire et la Pologne doit continuer à emprunter pour éviter la faillite.

Les banques canadiennes ont moins de \$500 millions en créances sur la Pologne. Une grande partie de cette somme a été prêtée en 1979 dans le cadre d'un crédit de \$550 millions avancé par des banques américaines, japonaises, britanniques et canadiennes. La part du Canada s'est élevée à \$160 millions.

En avril dernier, au cours d'une séance d'information prévue dans les accords de crédit, le gouvernement polonais a demandé un autre prêt du même montant. Les banquiers se sont montrés réticents. La Pologne a néanmoins obtenu un nouveau crédit de \$350 milliards mais sans la participation des banques canadiennes cette fois. Elles ont su ne pas risquer de nouveaux capitaux dans le but d'assurer le remboursement des fonds déjà prêtés — une tactique qui peut se révéler dangereuse.

Des banques dans d'autres pays occidentaux semblent pourtant suivre cette tactique. Dans bien des cas, c'est à la demande de leurs gouvernements qui, pour des motifs politiques, ne veulent pas que la Pologne se trouve accablée à la faillite. C'est ainsi que la Pologne avait demandé un crédit de un milliard de marks à un groupe de banques allemandes il y a quelques mois. Celles-ci ont décidé de prêter 1,3 milliard en plein milieu des grèves.

Le gouvernement polonais est bien déterminé à rembourser ses dettes. Pris entre les revendications des ouvriers et les pressions soviétiques de ne pas lâcher davantage de lest dans le sens de la libéralisation, il ne peut pas se permettre de faire faillite. Jusqu'à présent, il a toujours pu obtenir des crédits supplémentaires auprès de banques occidentales ou emprunter des devises fortes à court terme auprès d'autres pays de l'Est.

A plus long terme toutefois, la situation est plus grave, car, selon un banquier canadien, les ouvriers polonais ne feront vraisemblablement pas les efforts nécessaires pour augmenter la productivité dans l'industrie tant qu'ils n'auront pas une augmentation de leurs revenus réels et une augmentation des revenus réels n'est guère possible tant que l'économie est hypothéquée par une telle dette extérieure.

NOUVEAUX CRÉDITS DE MOSCOU À LA POLOGNE

Retour au travail des mineurs forts de leur victoire totale



Les mineurs de charbon polonais ont commencé à reprendre le travail après avoir obtenu d'importantes concessions du régime socialiste.

Épreuve de force entre militaires au Salvador

■ SAN SALVADOR (PA, UPI)

Une épreuve de force est engagée entre deux membres de la junte de gouvernement salvadorienne pour le contrôle des forces armées, indiquent les informations en provenance de ce pays d'Amérique centrale. Le différend oppose des officiers ultra-conservateurs aux officiers plus jeunes et considérés comme « modérés » qui ont contribué au renversement de l'ancien président Carlos Humberto Romero le 15 octobre 1979.

Cette nouvelle crise a été déclenchée par une ordonnance du colonel Jaime Abdul Gutierrez, appuyé par le ministre de la Défense, le colonel Jose Garcia, modifiant les assignations de plusieurs officiers « progressistes » dont la loyauté est acquise au colonel Adolfo Majano, que la droite considère comme un « gauchiste ».

Selon des sources gouvernementales, Majano qui n'avait pas été consulté, a répliqué en envoyant un télégramme à tous les officiers commandants des forces armées leur demandant de ne pas obéir aux ordres de Gutierrez.

Les deux factions ont placé leurs casernes « en état d'alerte non officielle mais pratique », a-t-on appris, et les négociations visant à faire rappeler l'ordre de réassignation des jeunes officiers sont dans l'impasse.

Un communiqué des forces armées parvenu aux médias de San Salvador avertissait ceux-ci que le gouvernement ne tolérerait aucune publication relative à la crise. Malgré cet interdit,

les rues de la capitale ont été désertées par la population qui redoute des actes de violence de la part des forces conservatrices ou de l'opposition.

Il est de notoriété que certains hauts officiers de l'armée sont restés fidèles aux opinions politiques du régime Romero et deux tentatives de coup d'Etat de la droite ont été déjouées depuis le changement de régime.

La violence politique est devenue une affaire quotidienne dans le pays depuis plusieurs mois et diverses sources établissent à au

moins 6,000 le nombre de victimes depuis le début de l'année.

Le Mexique et le Salvador ont récemment rappelé leurs ambassadeurs respectifs, mesure qui, d'après Mexico, reflétait la détérioration des relations entre les deux pays. A Mexico, le ministre des Affaires étrangères a annoncé que trois femmes avaient cherché refuge à l'ambassade mexicaine de San Salvador et que le gouvernement mexicain avait demandé un sauf-conduit pour les trois, épouses de gauchistes salvadoriens.

L'Égypte et Israël acceptent de reprendre les négociations

■ LE CAIRE. (AFP, PA, UPI)

L'Égypte et Israël ont accepté hier de reprendre les négociations sur l'autonomie palestinienne et de se préparer en vue d'un nouveau sommet avec les États-Unis pour régler les problèmes en suspens.

Cet accord de principe a été obtenu par l'envoyé spécial du président Carter, M. Sol Linowitz, après de rapides visites en Israël et en Égypte. Les négociations avaient été suspendues il y a un mois par l'Égypte après que le gouvernement israélien eut annoncé son intention d'annexer le secteur est de Jérusalem et de faire de cette ville la capitale de l'État hébreu.

Le reste néanmoins à fixer la date de la reprise, prévue pour les prochaines semaines.

La « bonne nouvelle » a été annoncée hier soir sur un ton réjouissant par M. Linowitz, qui a dit parler au nom de MM. Sadate et Begin.

Il a aussitôt communiqué la nouvelle au président Carter, qui l'a annoncée à des leaders syndicaux qu'il recevait à Washington.

Ce développement devrait servir à faire monter la cote du président sortant aux États-Unis au début de sa campagne électorale.

Le communiqué laconique lu par M. Linowitz ne fait état d'aucune concession majeure apparente de la part du président Sadate ou de M. Begin. Il indique seulement que l'Égypte et Israël sont « fermement attachés aux accords de Camp David et sont convaincus que ces accords offrent la seule voie viable vers une paix globale au Moyen-Orient. Les deux pays se déclarent déterminés à voir le processus de paix aboutir en dépit des difficultés temporaires qui pourraient surgir en cours de route.

d'après AP, AFP et UPI

Forts de leur victoire totale, trois jours après l'accord de Gdansk, les mineurs de Silésie ont commencé hier à retourner au travail tandis que le gouvernement gelait les prix des vivres et des biens de consommation, et que Moscou annonçait « un crédit financier supplémentaire à la Pologne ».

Avec la semaine de cinq jours, l'âge de la retraite à 50 ans et l'alignement des allocations familiales sur celles de la milice, les mineurs ont même obtenu ce qui avait été refusé aux ouvriers des chantiers navals de Gdansk et de Szczecin.

Il semble maintenant que le débrayage des mineurs-piliers de l'économie polonaise — dans la nuit du 27 au 28 août a joué d'un poids décisif dans le règlement intervenu deux jours après à Gdansk — avec la reconnaissance des syndicats indépendants.

C'est la hausse du prix de la viande, le 1er juillet dernier, qui était à l'origine de cette révolte ouvrière qui, en deux mois, a entraîné une purge au sein du gouvernement et changé la face du socialisme en Europe de l'Est, avec des conséquences incertaines.

Pour calmer les incertitudes justement et inciter les ouvriers à attendre la mise en application des gains qu'ils ont obtenus, le gouvernement a gelé hier le prix de la viande, de 46 autres aliments de bases, de 55 produits de consommation (chaussures, etc.), des tarifs de transports publics et des loyers.

Le Sejm (Parlement) a été convoqué pour demain afin de ratifier le remaniement gouvernemental et d'examiner les mesures à prendre pour relancer l'économie et remettre la société polonaise sur une base stable en sauvegardant l'essentiel du système socialiste.

Ainsi, les autorités doivent veiller à ce que le droit de grève et la création des syndicats indépendants ne remettent pas en cause les structures fondamentales du régime. L'URSS a de nouveau lancé hier un rappel à l'orthodoxie en exhortant le Parti ouvrier unifié polonais à reprendre le pays en main.

Les revendications salariales n'ont pas été satisfaites dans l'immédiat, les conditions économiques du pays ne le permettant pas. Les caisses de l'Etat sont vides et, de surcroît, obérées par une dette de \$20 milliards à l'égard des pays occidentaux.

Le vice-premier ministre Mieczyslaw Jagielski a toutefois annoncé hier que l'URSS avait accordé de nouveaux crédits à la Pologne pour l'achat de matières premières et que « d'autres pays socialistes se sont montrés compréhensifs ».

Leur aide, a-t-il précisé, sera remboursée par la Pologne, une fois « stabilisée » la situation économique.

« Nous résoudrons nos problèmes économiques sur la base de notre coopération avec l'URSS et les autres pays du Comecon, car c'est un point incontestable de la politique du parti et de l'Etat, appuyée par la classe ouvrière et par toutes les forces sociales », a-t-il dit.

Les Comités de grève interentreprises, rapidement transformés en syndicats indépendants, ont accordé des délais aux dirigeants du pays pour l'application de leurs promesses.

La liste est longue: censure (projet de loi dans un délai de trois mois); augmentation des salaires (programme avant le 31 octobre); amélioration de l'alimentation (dans les 3 mois à venir); hausse des allocations familiales (d'ici la fin de l'année); pensions de vieillesse (hausse chaque année en fonction des possibilités économiques du pays); services de santé et conditions de travail améliorés.

Ces concessions impliquent des réformes profondes. Les responsables du pays tentent d'en définir les grandes lignes. Mais leur marge de manoeuvre est restreinte alors que les ouvriers sont pour leur part pressés.

Au Vatican entre-temps, le pape Jean Paul II, s'adressant à un millier de Polonais, a parlé hier du « droit moral de la Pologne à l'indépendance et à la souveraineté » en raison des « énormes sacrifices » qu'elle a consentis pendant la 2e Guerre mondiale.

DÉPÊCHES

LE ZIMBABWE a annoncé hier la rupture de ses relations diplomatiques avec l'Afrique du Sud. Un communiqué du ministère des Affaires étrangères précise que ses représentants diplomatiques et consulaires ont été rappelés et que les missions diplomatiques à Pretoria et au Cap ont été fermées hier. Par contre, Salisbury maintiendra une mission commerciale à Johannesburg, reflétant la dépendance du Zimbabwe pour l'économie et le transport avec l'Afrique du Sud.

LE CONGRÈS des syndicats britanniques (TUC) a catégoriquement rejeté hier à Brighton toute éventualité d'un accord sur une politique de limitation des salaires entre les syndicats et le gouvernement conservateur de Mme Thatcher. Le TUC a réaffirmé sa détermination à maintenir le droit des syndicats à négocier librement avec le patronat tout accord salarial futur.

LE SUCCESEUR de Hua Guofeng au poste de premier ministre de Chine, Zhao Ziyang, a été présenté comme « un homme très talentueux », qui a accompli des « exploits remarquables », par M. Hua lui-même au ministre japonais des Affaires étrangères, M. Ito. M. Zhao s'est bâti la réputation d'un économiste créateur, d'un administrateur enclerc et d'un homme pour qui la productivité et l'enthousiasme au travail priment sur les principes stricts du socialisme.

LES CHEFS de gouvernement de 16 pays du Pacifique et du Sud asiatique se réunissent aujourd'hui à New Delhi pour participer à une conférence régionale du Commonwealth visant à resserrer les liens entre eux et à discuter les problèmes politiques pressants. Les principaux sujets de discussion seront le malaise économique, les questions politiques régionales et la coopération technique et économique. L'Afghanistan et le Cambodge retiendront particulièrement l'attention.

LE DISSIDENT tchécoslovaque Jiri Lederer a été contraint à s'exiler et est arrivé en Bavière, où il est hébergé par le grand maître d'échecs d'origine tchèque Ludek Pachman. L'ancien journaliste, dont la femme avait été expulsée, déposera aujourd'hui une demande d'asile en RFA pour lui-même, sa femme et leur fille Monika, 11 ans.

Lederer, âgé de 56 ans, l'un des premiers signataires de la « Charte 77 », a prêté que la société tchécoslovaque « finira par s'étouffer elle-même ».

LE GOUVERNEMENT français a décidé la dissolution de l'organisation paramilitaire d'extrême droite « Fédération d'action nationale et européenne (FANE) », a-t-on annoncé hier. Le ministre de l'Intérieur Christian Bonnet a fait valoir que les activités de la FANE étaient incompatibles avec la législation française sur le maintien de l'ordre public. La FANE se présentait ouvertement comme un mouvement néo-nazi, était née en 1966 de la fusion de deux branches dissidentes du mouvement « Occident ».

UN CHAUFFEUR basque accusé d'être un « informateur de police » a été tué hier dans un attentat à Santurce, au Pays basque. Antonio Fernandez Guzman a été abattu de coups de feu tirés par deux hommes masqués à bord d'une voiture. L'attentat a été revendiqué par l'ETA, organisation séparatiste basque. C'est le troisième attentat mortel en moins de huit jours en Espagne. Un général de brigade a été abattu mardi à Barcelone par un commando des GRAPO.

JIMMY CARTER s'est montré plutôt pessimiste hier sur le sort des 52 Américains détenus en otages en Iran. « Je n'ai pas beaucoup de bonnes nouvelles à annoncer quant aux perspectives de libération des otages », a-t-il déclaré lors d'une interview à la télévision à Philadelphie. Il a ajouté que les États-Unis continuent à déployer des efforts pour résoudre la crise et exprime l'espoir que des progrès pourraient être enregistrés maintenant que l'Iran a un nouveau premier ministre et que le Parlement a entamé ses travaux.

L'URSS a acheminé par avion, au cours d'une opération de relève, des troupes fraîches en Afghanistan, a-t-on appris hier de source diplomatique occidentale à New Delhi. Les nouveaux arrivants remplaceraient les soldats ayant terminé leur temps et qui sont repartis à bord des mêmes appareils. On apprend par ailleurs à Islamabad que 35 « conseillers techniques » cubains sont arrivés récemment à Kaboul. Ils se sont inscrits à l'université et ont suivi de leur présence les cours de la langue persane.

Reagan, le champion d'Israël

SOUTIEN SANS FAILLE À JÉRUSALEM ET À L'OCCUPATION DES TERRITOIRES ARABES

d'après AP, AFP et UPI

Offensive de Ronald Reagan auprès de l'électorat juif traditionnellement démocrate: le candidat présidentiel républicain a exprimé hier un soutien sans faille à Israël et suggéré que les réfugiés palestiniens soient absorbés par la Jordanie.

Reagan, qui parlait devant la puissante organisation juive B'nai B'rith, à Washington, a accusé l'administration Carter d'« indifférence » pendant que le terrorisme international et les résolutions de l'ONU isolent l'Etat juif.

Quelques heures plus tôt, le président Carter, qui fait campagne pour sa propre réélection, avait annoncé que l'Égypte et Israël acceptaient de reprendre dans quelques semaines les négociations de paix ainsi que le principe d'une nouvelle rencontre au sommet avec les États-Unis.

Son rival républicain, après avoir annoncé son adhésion aux

résolutions 242 et 338 de l'ONU reconnaissant à Israël le droit d'exister et prévoyant l'évacuation des territoires arabes occupés, a vivement critiqué « les ambiguïtés » des Accords de Camp David.

Il a notamment cité le lien entre le processus de paix égypto-israélien et les clauses concernant l'autonomie de la Cisjordanie et de Gaza.

Il a par ailleurs affirmé que Jérusalem était bel et bien la capitale « indivisible » d'Israël et il a estimé que l'administration Carter avait eu tort de ne pas s'être opposé à la résolution du Conseil de sécurité condamnant la politique israélienne sur Jérusalem. L'Égypte avait suspendu les négociations sur l'autonomie palestinienne le mois dernier, après qu'Israël eut proclamé Jérusalem comme sa capitale permanente et annoncé l'annexion du secteur est (arabe) de la ville sainte.

Pour Reagan, un Israël fort et confiant sert les meilleurs inté-

rêts des États-Unis et « affaiblir Israël équivaut à déstabiliser le Moyen-Orient et à mettre en danger la paix du monde ».

En ce qui concerne l'OLP, Reagan l'a décrite comme « une organisation terroriste, un groupement de bandits, qui tire sa gloire de l'assassinat d'ecclésiastiques » et il a accusé Carter de faiblesse face à l'OLP.

Il a aussi affirmé qu'Israël ne devrait pas retirer ses troupes des territoires occupés avant que tous les voisins de l'Etat juif eussent fait preuve de leur volonté de négocier et de faire la paix avec lui.

Pour ce qui est des réfugiés palestiniens, Reagan a dit: « L'assimilation à la Jordanie, désignée par l'ONU comme l'Etat arabe palestinien, pourrait en être une solution. En définitive, cette solution ou une autre devra faire partie d'un règlement de paix ».

A Jackson, dans le Mississippi, entre-temps, George Bush, le colistier de Reagan, se voyait

encore une fois dans l'obligation de le défendre après la gaffe où il avait situé la naissance du Ku Klux Klan à Tusculum, en Alabama, où Carter inaugurerait sa campagne lundi.

« Reagan était dans l'erreur et il s'en est publiquement excusé », a rappelé Bush.

Quant à Carter, qui faisait campagne hier dans les centres industriels du nord-est, il obtenait l'appui de deux autres syndicats, la Fédération des employés des états, des comités et des municipalités, et l'Union des transporteurs unis, totalisant 1,250,000 membres. L'Association internationale des machinistes est l'un des rares syndicats partisans du sénateur Kennedy qui ne se sont pas encore ralliés à la candidature de Jimmy Carter.

A Philadelphie, Carter a visité les quartiers des minorités et il s'est rendu dans une église d'un quartier noir où il a décrit Reagan comme une menace pour le système de sécurité sociale.

Enfin, John Anderson s'est dit prêt à affronter Reagan tout seul si le président Carter refuse un débat à trois, tel que proposé par la Ligue des électriciens.

EN BREF

Dominion Bridge-Sulzer: offre finale rejetée

Les ouvriers de la Dominion Bridge-Sulzer Inc., de Lachine, ont rejeté hier lors d'un scrutin secret, dans une proportion de 67,4% l'offre «finale» que l'entreprise leur a fait parvenir le 25 août dernier.

Dans sa lettre aux travailleurs, le président de la D B-S, M. H. J. Reichel accuse le comité syndical de négociations d'avoir refusé de soumettre des contre-propositions à la compagnie et ce malgré 7 semaines de grève.

Plusieurs parmi les 522 travailleurs qui ont participé à l'assemblée où les offres en question ont été rejetées, ne se sont pas gênés pour indiquer qu'ils avaient beaucoup plus confiance en leur comité syndical qu'au président de la compagnie.

Ces travailleurs sont membres des Métallurgistes unis d'Amérique, un syndicat américain qui compte plusieurs dizaines de milliers de membres au Canada.

Saint-Constant pourrait revenir sur sa décision

Les pluies diluviennes du 22 juillet dernier ont incité les autorités municipales de Saint-Constant à repenser leur refus de signer un protocole d'entente prévoyant l'assainissement des eaux du bassin de Laprairie. C'est du moins ce que laissait entendre, ces jours-ci, le député Roland Dussault de Châteauguay. Lors de ces pluies, de nombreux citoyens de cette municipalité ont subi des dommages à leurs sous-sol en raison du refoulement des eaux d'égoût et tentent, depuis, d'obtenir du conseil municipal qu'il reconsidère sa position. Ils songent également à entreprendre un recours collectif, quatre autres municipalités visées par les travaux d'assainissement des eaux avaient approuvé, l'automne dernier, le protocole d'entente offert par le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger. Ce sont Sainte-Catherine, Delson, Candiac et Laprairie.

Remarques «diffamatoires»: poursuite de \$1,350,000

Le maire de Saint-Léonard, M. Michel Bissonnet, et le nouveau président de la Commission LeRoy, M. Antonio Di Ciocco, ont intenté en Cour supérieure une poursuite pour libelle à un autre commissaire, M. Alfonso Gagliano, auquel ils réclament des dommages et intérêts se montant à \$1.350.000. Selon la poursuite, M. Gagliano aurait émis des remarques diffamatoires à l'endroit des demandeurs dans divers hebdomadaires de l'est de Montréal, ainsi qu'à la télévision, notamment à l'occasion de programmes destinés à la communauté italienne.



(photo Réal St-Jean, LA PRESSE)

La rue de la culture populaire

La Fondation Saint-Denis, en collaboration avec l'Association des intervenants du village Saint-Denis et de la Ville de Montréal, ont inauguré, hier après-midi, la rue de la culture populaire, la rue Emery, sise entre la rue Saint-Denis et l'avenue Savoie. Ainsi du 3 septembre au 2 octobre, les artistes-peintres, les artisans du cuir, de la poterie, de la céramique et un joaillier lapidaire, qui n'avaient pu s'installer dans le Vieux Port offriront au public des oeuvres originales authentiques. C'est grâce au programme Ose-Arts, à la participation du propriétaire du Salon des Cent et à la Fondation Molson que cette initiative a pu se réaliser. Le vice-président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Pierre Lorange, en inaugurant ce projet, a expliqué que la ville de Montréal voulait que cette initiative «soit le départ de l'implication de la ville dans l'amélioration de la qualité de vie des citoyens». Ce projet de la rue Emery, appelée à devenir la rue Paul-Émile Borduas, devrait, selon lui, être le départ d'un projet plus vaste s'étendant à certaines rues avoisinantes.

A son procès pour le meurtre d'un codétenu

Un détenu de 37 ans, Charles Simard, a commencé de subir, hier après-midi, son procès pour le meurtre d'un autre prisonnier du Centre de détention Laval, Robert Dagenais. C'est devant un jury composé de quatre hommes et de huit femmes, et que préside le juge Glaire Barrette-Joncas, de la Cour supérieure, que le procureur de la Couronne, Me Pierre Sauvé, a entamé la preuve de la poursuite. Premier témoin, le Dr André Brousseau, pathologiste de l'Institut médico-légal, a décrit dans ses moindres détails les multiples blessures subies par la victime, et qui lui auraient été causées par un instrument contondant, alors qu'il se trouvait à l'intérieur de sa cellule.

Robidas: \$50,000 par an

Le maire et les conseillers municipaux de Longueuil ont entrepris le processus pour se donner une augmentation de leur rémunération. Le conseil a été saisi, lundi soir, d'un avis de motion en ce sens. Le maire Marcel Robidas recevra un traitement de \$50.000 par année tandis que les conseillers, qui sont au nombre de 17, recevront le tiers du salaire du maire, soit \$16.667, ce qui constitue le plafonnement dans le cas des villes régies par la Loi des cités et villes.

Longueuil: le 4e gréna s'en vient

Le projet d'un nouvel aréna à Longueuil a franchi une nouvelle étape, lundi soir, alors que le conseil municipal a adopté un règlement décrétant la construction d'une patinoire intérieure. La future bâtisse sera située entre le cegep Edouard-Montpetit et l'immeuble de la Commission scolaire régionale de Chambly, dans le quadrilatère borné par le chemin Chambly, Gentilly est, Roland-Therrien et Blaise du Collège.

Les commis en grève contre Ottawa et leur syndicat

Les milliers de commis de bureau à l'emploi du gouvernement fédéral au Québec feront la grève, lundi, à la fois contre leur employeur et leur syndicat.

Celui-ci, l'Alliance de la fonction publique du Canada, par le truchement de son équipe de négociation, leur recommande d'accepter un rapport de conciliation dont les membres ne veulent pas entendre parler.

C'est pourquoi ils débraieront lundi et, comme l'ont dit les dirigeants locaux hier soir à une assemblée en regroupant plusieurs centaines dans un sous-sol d'église de la métropole, «puisque l'équipe nationale de négociation a recommandé l'adoption du rapport, un mouvement de la base, en provenance de la région de Québec, s'intensifie en vue plutôt de rejeter le rapport».

Les ingénieurs d'Hydro rejettent les offres patronales

Grands oubliés de la dernière ronde des négociations des secteurs public et parapublic, les ingénieurs d'Hydro-Québec ont fait savoir hier soir à la société d'Etat qu'ils rejettent ses dernières offres. Ce midi, ils font connaître leur mécontentement de façon plus spectaculaire en manifestant devant le siège social de la société, boulevard Dorchester.

ESPAGNOL ITALIEN PORTUGAIS

Un ou deux soirs par semaine — 25 cours
4 niveaux de cours

Vous pouvez acquérir des notions suffisantes pour vous débrouiller dès la première année.

DÉBUT DES COURS:

Mardi 16 septembre — jeudi 18 septembre

Depuis 1940, près de 15.000 personnes ont suivi nos cours. Privilèges du membre: Soirées de films, causeries, excursions, prix de faveur à des concerts et spectacles.

Certificats et diplômes

Cours autorisés par le ministère de l'Éducation du Québec, à titre de culture personnelle (soir).

Pour renseignements, écrivez ou téléphonez à:
L'UNION DES LATINS D'AMÉRIQUE
844-6835 ou 844-2433

INSCRIPTION

Au Secrétariat:
59 ouest, rue Saint-Jacques, Bureau 300
cinq jours par semaine de 9h à 17h
Les 2, 9 et 11 septembre de 18h à 21h
à l'école secondaire Emila-Nelligan
4750, avenue Henri-Julien
(deux rues à l'ouest de Saint-Denis au coin de la rue Villeneuve à proximité du Métro (station Laurier))

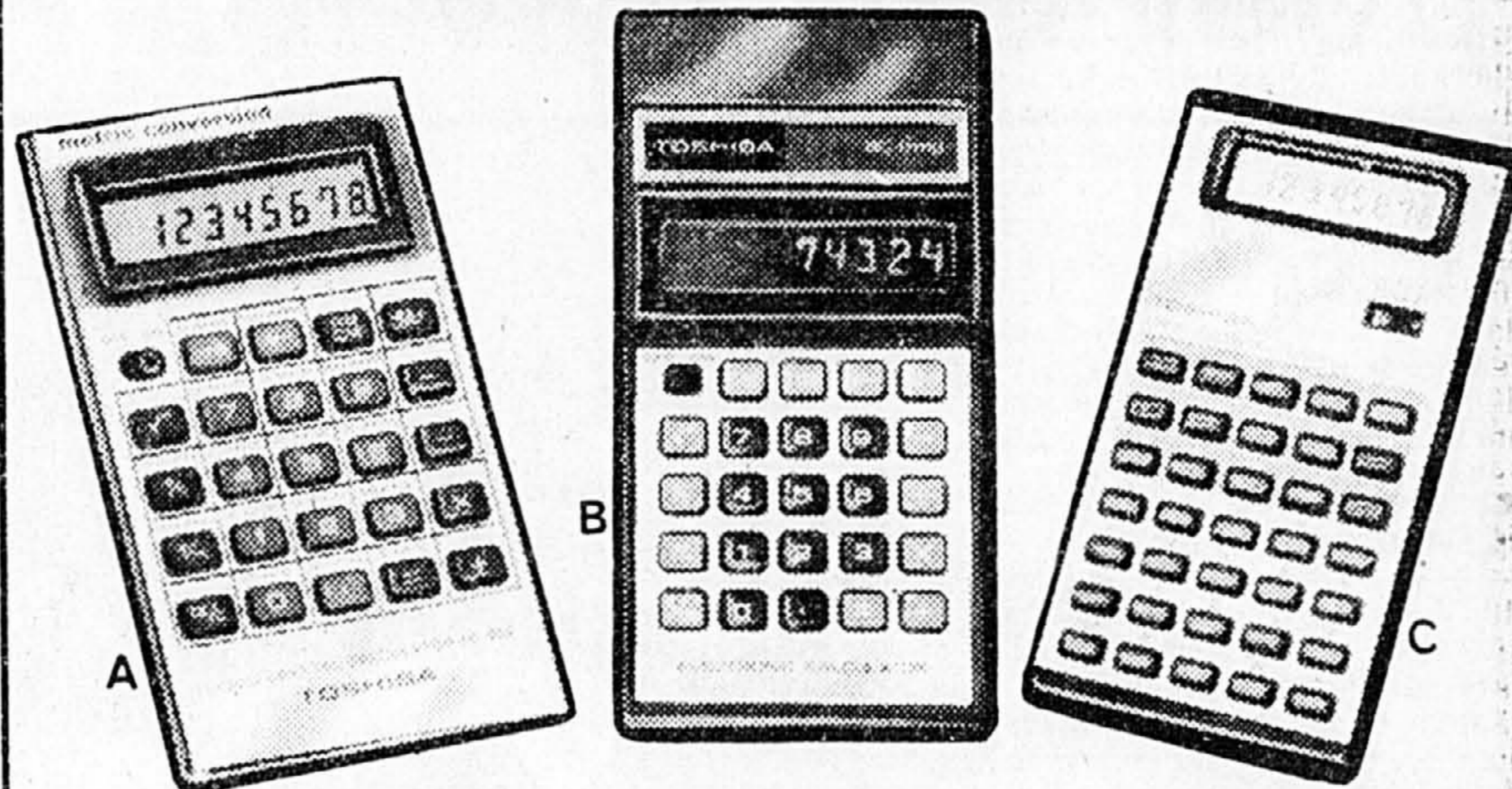
L'UNION DES LATINS D'AMÉRIQUE L.P. 4-9-80
59 ouest, rue Saint-Jacques
Montréal, H2Y 1K9

Je désire des renseignements au sujet de vos cours
d'espagnol _____ d'italien _____ de portugais _____
Aussi votre dépliant et un exemplaire du bulletin.

NOM _____
ADRESSE _____
TÉL. _____



Rabais \$2 à \$6 Calculatrices «TOSHIBA»



Modèle LC-838

Prix ord. Simpsons 32 95 **26⁹⁵**

A. Calculatrice à voyant DCL (diodes lumineuses) à 8 chiffres. Symbole 1 chiffre, touche pour décimale flottante. 28 fonctions de conversion métrique. Peut fonctionner jusqu'à environ 4000 heures sur un ensemble de piles incluses.

Modèle BC-8111

Prix ord. Simpsons 16 95 **14⁹⁵**

B. Calculatrice légère et compacte avec voyant «Digitron» à 8 chiffres. Système de mémoire à 4 touches indépendantes, touche pour pourcentage direct. Touche d'addition remise, constante automatique. Piles incluses.

Modèle SLC-8280

Prix ord. Simpsons 29 95 **24⁹⁵**

C. Calculatrice à voyant DCL (diodes lumineuses) à 9 chiffres. Sélectionneur pour degrés décimaux, radians, grades, changement de registre. 20 fonctions mémoire indépendante à 3 touches. Peut fonctionner jusqu'à environ 1000 heures sur un ensemble de piles incluses.

Rayon 203, au rez-de-chaussée, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.
Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.

- BOIS
- CONTREPLAQUÉ
- PLOMBERIE
- ÉLECTRICITÉ
- QUINCAILLERIE
- ET AUTRES ARTICLES !

POUR CONSTRUIRE, RÉNOVER ET ÉCONOMISER!

SAUDER 4'x8'

PANNEAUX

• Beige Roché • Erable du Saguenay • Splendeur d'automne • Pluie d'automne • Chêne blanc clair • Toile irlandaise.

Lauan imprimé, 1ère qualité, grain bois.

CHOIX SELON DISPONIBILITÉ

Prix cour. \$11.48
9⁹⁷
le panneau



Une œuvre classique et des motifs d'inspiration qui vous permettent d'utiliser dans cuisine, salle de bains, chambre à coucher ou ailleurs. Une excellente façon de réaliser la finition, en ville ou à la campagne. Les motifs décoratifs présentent un aspect de papier-peint, avec couleurs coordonnées. Les panneaux classiques conviennent pour salle de réception, salle familiale, bureau, etc. Choisissez strictement selon disponibilité... voyez sur place!

Coloris strictement selon disponibilité

6⁹⁹
le poquet

Autoscellants de première qualité

Bardeaux d'asphalte

Environ 32,3 pi. car. par ballot. Nous vendons tout le nécessaire pour les toitures.



Terrasse patio 8 x 12'

C'est encore le moment pour en profiter cet automne. Les prix indiqués comprennent tous les matériaux (non coupés): 2 x 4 pour planches, 6 poteaux 4 x 4 de 8 pieds, clous et un ensemble de quincaillerie «Deckit». Supplément pour escalier et garde-fou.

En épingle de construction

149⁸⁸

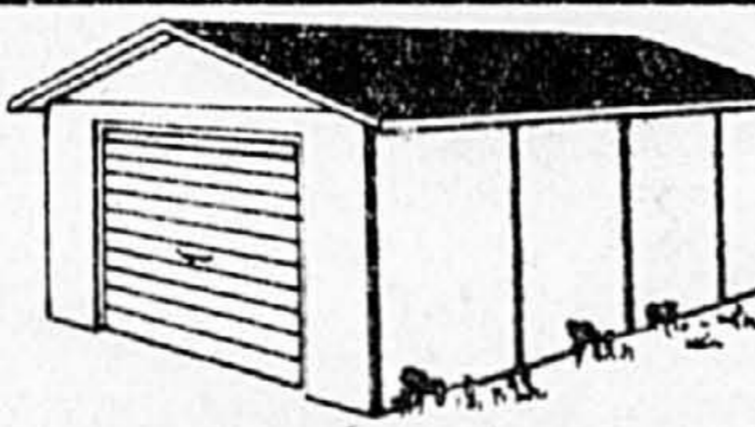
En bois traité extérieur.....\$259.99

Économisez à l'achat de teinture «Rez»

Notre prix courant \$11.89

Teinture semi-transparente: cèdre, cèdre rouge, occou ou noyer, selon disponibilité.

\$1149
la palette



Fournitures pour garage 12 x 20'

Tout compris **699⁰⁰**

Un article favori... notre modèle 20 x 12, pour une voiture. Nous vous fournissons le plan détaillé, ainsi que tous les matériaux (non coupés), y compris la porte métallique 8 x 7 s'ouvrant vers le haut, des donneaux 1 1/2" No 2 et un cadre en épave de qualité, etc.



Système d'ouverture de porte de garage

à télécommande avec émetteur

Pour toute porte jusqu'à 18 x 7'. Mouvement par chaîne avec récepteur et émetteur. Moteur 1/2 C.V.

184⁹⁹
chacon

Prix de gros pour achats en grande quantité
Prix spéciaux pour bois, contreplaqués, feuilles métalliques pour toit, isolation, etc.



Tapis Caravelle

Dessous uni, 100% polypropylène, parfait pour utilisation à l'intérieur, à l'extérieur. Coloris selon disponibilités.

Rég. \$2.79
2⁵⁹
la v. car.



Système de ventilation électrique pour toit

Installez-le dans votre toit, grâce à un thermostat, il assure automatiquement l'évacuation de l'air chaud. Puissance de 930 pi. cu.

Prix cour. \$72.95 **62⁹⁷**



Rouleaux de 50 pieds

Clôture à mailles

Fil galvanisé #13, espacement de 2", fabrication canadienne.

48" de haut

Nous offrons également des pièces galvanisées et des clôtures enroulées de vinyle. Demandez nos prix.

25⁴⁹
le rouleau

Chevalets en dents de scie

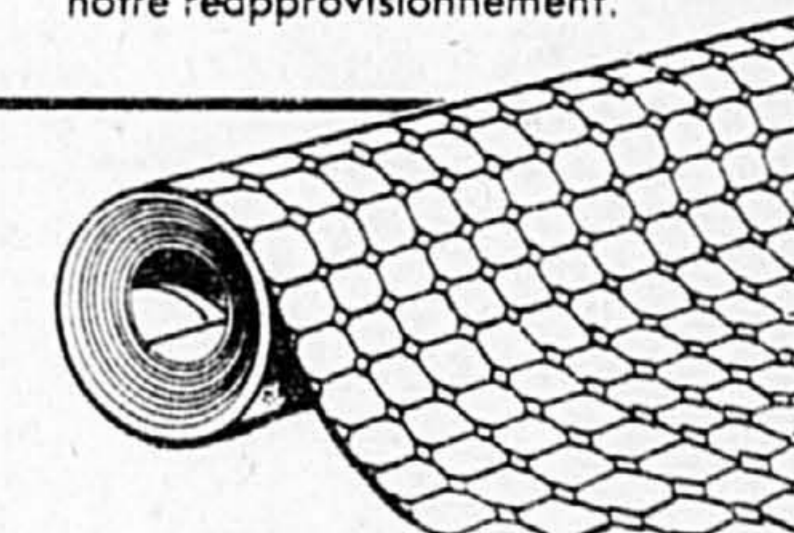
La prise se renforce avec la pression. Modèle très résistant DB-860. Pas besoin de régler les pattes. Métal robuste. Parfait pour peintres, charpentiers, etc.

Prix cour. \$37.99

2⁸⁸
la paire

REMARQUE:

En cas d'épuisement de notre stock courant, par suite d'un trop grand nombre d'acheteurs, nous vous remercions des coupons permettant d'obtenir le même article au même prix lorsque nous aurons complété notre réapprovisionnement.



Couvre-plancher en rouleaux

Flintkote «Vinyl Ease»

Coloris et motifs selon disponibilité. Très facile d'entretien, parfait pour cuisine, hall d'entrée, etc.

Prix cour. \$5.99

5⁵⁹
la v. car.

Échelle d'aluminium 6 pieds

Parfaite pour tous travaux.

Prix cour. \$39.95

\$31⁹⁵

Échelle à allonge 24 pieds

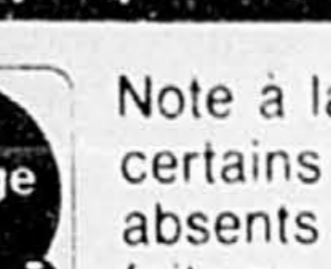
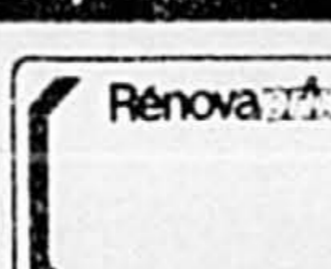
Prix cour. \$77.95

76⁸⁸



Tous les prix mentionnés seront en vigueur jusqu'au 10 septembre. Profitez-en pour économiser

CARTES COMPTABLES



Note à la clientèle: Du au délai de transport ou de production, certains item de notre marchandise régulière peuvent être absents de l'inventaire d'un magasin. Tous les efforts seront faits pour vous satisfaire au maximum de nos capacités.

VOUS AIMERIEZ UNE NOUVELLE CUISINE? RÉNOVAPRIX À TOUT CE QU'IL FAUT POUR VOUS VENIR EN AIDE:

Ouvert sur semaine de 8h30 à 6h00 p.m. Sam. jusqu'à 5h00. Jeudi et vendredi jusqu'à 9h00 p.m. Nous pouvons assurer la livraison à un tarif raisonnable.

SAINT-EUSTACHE
226, 29^e AVENUE
TÉL.: 472-3000

VILLE MERCIER
460 est, rue ST-JEAN-BAPTISTE
TÉL.: 698-1770
CHATEAUGUAY

TERREBONNE
1639, boul. MOODY
TÉL.: 471-1122

SAINT-JEAN
845, rue ST-JACQUES
TÉL.: 347-2333

VALLEYFIELD
288, boul. MGR-LANGLAIS
TÉL.: 371-6833

LEGARDEUR
430, boul. LACOMBE
TÉL.: 581-2740

ROCK FOREST
4280, boul. BOURQUE
TÉL.: 566-0772

Rabais 20%

Machines à écrire de qualité Simpsons... pour des travaux réussis avec facilité



Rabais 20% Machine à écrire électrique «Pride Line»

Prix ord.
Simpsons 259.95

207⁹⁵

1. Modèle compact fabriqué exclusivement pour Simpsons par «Smith-Corona». Chariot 12", tabulateur pré-réglé 9 positions. 1 touche pour changement de caractère, touches pour espace et marche arrière; clavier bilingue 84 caractères. Caractère pica seulement. Fini beige/noyer. 110-120 volts. Avec mallette plastique moulé. Garantie: Main-d'oeuvre garantie 90 jours, pièces garanties 5 ans.

Rabais 20% Machine à cartouche portative «Pride Line»

Prix ord.
Simpsons 379.95

303⁹⁵

2. Exclusivité Simpsons! Modèle électrique «Smith-Corona» muni du système de changement à cartouche: vous pouvez changer de ruban, couleurs... et même corriger les fautes de frappe. Insérez la cartouche de correction, corrigez vos fautes, ensuite remplacez la cartouche originale. Chariot 12", tabulateur pleine largeur avec barre-cible, cadran sélecteur pour jusqu'à 10 copies, support d'effacement et 2 touches interchangeables. Clavier bilingue 88 caractères. Complète avec mallette plastique moulé. Garantie: Main-d'oeuvre garantie 90 jours, pièces garanties 5 ans.



Rabais 20% Modèle manuel portatif Simpsons

Prix ord.
Simpsons 99.95

79⁹⁵

3. Modèle pratique à chariot 9", clavier bilingue 84 caractères, tabulateur pré-réglé. Ruban rouge/noir. Caractère pica. Carter ton beige avec couvercle assorti s'enclenchant.



Rayon 203, au rez-de-chaussée, centre-ville.
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez
842-7221 jour et nuit



CRÉDIT
OFFERT



un autre SPÉCIAL TRANS-COMPAGNIE SIMPSONS